

← Pas comme les autres mais avec les autres →



RAPPORT d'activité

2016

Assemblée Générale
Samedi 22 avril 2017 à Vassincourt

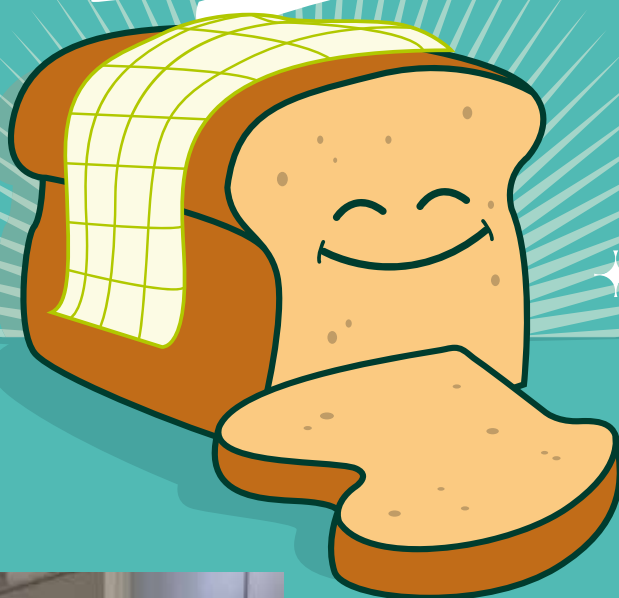


OPÉRATION BRIOCHES

En octobre dernier, grâce à nos 1 000 bénévoles et à nos salariés, + de 15.700 brioches ont été vendues dans le cadre de l'opération Brioches.

40.800 € ont ainsi pu être récoltés au profit de projets en faveur des personnes en situation de handicap intellectuel et psychique !

LA BRIOCHE DE L'AMITIÉ





SOMMAIRE

Pages 4/6

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Pages 7/13

RAPPORT FINANCIER DE L'ADAPEI DE LA MEUSE

Pages 14/15

RAPPORTS D'ACTIVITÉ / ÉTABLISSEMENTS & SERVICES

Pages 16/21

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU PÔLE HÉBERGEMENT

Pages 22/33

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU PÔLE ENFANCE

Pages 34/43

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU PÔLE AGRICOLE

Pages 44/47

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU PÔLE INDUSTRIEL

Pages 48/57

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU PÔLE ADULTES DÉPENDANTS

Pages 58/59

RAPPORT D'ORIENTATION 2016 DU PRÉSIDENT

Pages 60/62

NOTES



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Frédéric COSTE

Assemblée Générale - 22 avril 2017 - Vassincourt

Je souhaite, cette année encore, démarrer cette assemblée générale par un moment de recueillement en mémoire des personnes qui nous ont quittés en 2016, et d'avoir aussi une pensée pour les personnes, amis, parents qui combattent la maladie.

2016, pourrait être l'année de l'autisme pour notre association tant, nous avons pu cette année répondre à des besoins.

D'abord, nous avons pu asseoir notre service d'éducation spécialisée et de soins à domicile ouvert officiellement en décembre 2015, et qui à ce jour, accueille 16 enfants pour un agrément de 11 places.

Ensuite, en déposant un projet pour l'ouverture d'une classe d'enseignement maternel pour enfants autistes à Bar-le-Duc, nous avons eu la possibilité d'être autorisés à l'ouvrir pour la rentrée de septembre 2016. Ce projet a pu être élaboré grâce à une collaboration importante avec l'Education Nationale et avec la ville de Bar-le-Duc.

Cette classe accueille actuellement 6 enfants de 3 à 6 ans atteints par le spectre autistique au sein d'un établissement scolaire ordinaire, l'école Edmond Laguerre, encadrés par une enseignante spécialisée de l'Education Nationale et d'une équipe pluridisciplinaire.

Ce service répond à nos attentes de parents, il favorise l'accueil de nos enfants dans des établissements ordinaires et ceux-ci bénéficient d'un accompagnement spécialisé. L'école est porteuse d'apprentissage, mais c'est aussi un espace de socialisation, et pour l'ensemble des élèves, un espace de vie, un lieu où chacun apprend à vivre ensemble.

Dans le domaine de l'autisme, je ne pourrais être complet sans évoquer les collaborations partenariales que nous avons initiées. D'abord, dans le domaine de la formation, en ouvrant nos modules à des partenaires comme

l'Éducation Nationale entre autres. Nous avons pu également construire un partenariat avec l'Établissement Public Départemental d'Accompagnement Médico-Social, l'EPDAMS, pour des échanges de bonnes pratiques dans le cadre de l'ouverture au sein de l'un de leur IME, d'un accueil pour enfants autistes.

Le second projet dont je souhaite faire état dans ce rapport est celui de la mise en place du Pôle Habitat. En effet, en 2014, notre conseil d'administration avait fait le constat de l'insuffisance de propositions en matière de logements sur notre département. Nous constatons alors que nos offres étaient de 61 places de foyer d'hébergement sur le nord du département, 72 places d'accompagnement à la vie sociale en résidences sur le sud du département, et 3 places d'accueil temporaire sur le département. Ces propositions, au-delà du fait que la couverture géographique ne correspond pas aux besoins des personnes, sont insuffisantes dans leur diversité.

Le Conseil d'Administration a décidé de pouvoir apporter une réponse adaptée et diversifiée. C'est ainsi que nous avons validé la mise en place du Pôle Habitat et le dépôt d'un dossier d'agrément en intermédiation locative. Cet agrément nous a été délivré par M^{me} la Préfète de la Meuse en décembre 2016.

Grâce à cela, nous allons pouvoir construire pour chacun un parcours résidentiel. Nous pourrions mettre à disposition de la personne en situation de handicap intellectuel ou psychique, des produits locatifs qui vont aller du foyer d'hébergement, au logement communautaire, à la maison relais, à la sous-location, au logement de droit commun accompagné, et avec un droit de retour.

Nous sommes convaincus que l'accès au logement est une des bases d'accès à la cité, et par conséquent un vecteur important du vivre ensemble.

Autre axe de travail en cette année 2016, c'est celui de l'accès à la santé pour les personnes accompagnées. L'ADAPEI de la Meuse s'est engagée par la signature de la Charte Romain Jacob, à promouvoir l'accès aux soins et à la santé dans l'ensemble de ses établissements et services.

Nous avons pris une délibération autour de trois axes, à savoir :

- Informer l'ensemble des professionnels de l'ADAPEI de la Meuse de notre engagement et les informer de la teneur de la Charte,
- Promouvoir une démarche accès aux soins et à la santé : le PASSI,
- Développer un outil d'information médicalisé adapté et protégé.

Le PASSI est en cours de déploiement au sein du dossier médicalisé et M^{me} Junke, administratrice en charge du dossier d'accès à la santé, a commencé ses réunions de sensibilisation.

Le vieillissement de la personne en situation de handicap est un autre axe de travail important de notre association. Depuis maintenant deux ans, nous avons affirmé notre politique en matière d'accompagnement des personnes en situation de handicap et vieillissantes. A partir d'un diagnostic, nous avons affirmé les principes de cette politique.

Le premier est de pouvoir maintenir la personne dans son environnement, et pour cela, nous avons déposé à la Conférence des Financeurs un projet afin de permettre l'accompagnement du départ à la retraite des personnes présentes aussi bien dans nos ESAT, que dans ceux de nos partenaires (l'APF et le CSA d'Argonne). Il apparaît que notre projet a retenu l'attention des financeurs, mais nous restons dans l'attente de la notification.

Le second axe est de permettre aux personnes handicapées vieillissantes de bénéficier d'un accompagnement spécifique et adapté. Sur ce dernier point, nous nous sommes rapprochés du CIAS de la Communauté d'Agglomération de Meuse Grand Sud afin de pouvoir participer à la conception de leur Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), en y intégrant une unité de foyer d'accueil médicalisé pour personnes en situation de handicap. Cette approche innovante permet de pouvoir intégrer la personne en situation de handicap, dans une structure de droit

commun tout en bénéficiant d'un accompagnement spécifique.

Je souhaite remercier M. Roland Pierrot, Administrateur, qui donne beaucoup de son temps sur ce projet. M. Pierrot ne souhaite pas prolonger son mandat d'administrateur, mais il m'a garanti de la continuité de son travail sur ce dossier.

Nous avons également développé cette année, et en partenariat avec l'EPDAMS, un pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE). Ce dispositif doit permettre de pouvoir apporter des réponses à des personnes en situation de handicap sans solution d'accompagnement.

Je me réjouis de cette structure car elle doit permettre de pouvoir apporter des réponses à des familles, des adultes, des enfants, en attente de pouvoir être accueillis au sein d'un établissement ou d'un service. Je peux témoigner devant vous de nos difficultés à pouvoir répondre aux besoins des familles et des personnes en situation de handicap, la difficulté pour nos professionnels de ne pas pouvoir répondre aux besoins d'un enfant, d'un adulte ou d'une famille. Ce dispositif permettra aux personnes en situation de handicap de suivre ou poursuivre un parcours sans rupture, dans l'attente que nous trouvions la réponse la plus adaptée.

Au niveau associatif, nous avons continué notre travail d'information avec la parution de notre journal « Vie Ensemble », et nous allons l'améliorer avec le site internet qui sera prochainement mis en ligne. Nous avons aussi édité un document news letter afin que nos travaux sur le site de Vassincourt soient suivis. Nous recherchons la continuité afin de vous informer toujours aux mieux.

Je devais aujourd'hui vous informer de l'avancée de nos travaux sur le Projet Associatif Global. Je dois vous avouer que les réflexions sur les thématiques ont été riches et importantes. Ceci nous oblige à travailler en Conseil d'Administration afin d'effectuer quelques arbitrages, ce qui ne me permet pas de vous le présenter aujourd'hui.



Notre travail associatif a surtout été animé par notre patrimoine. Nous avons acquis le site de Vassincourt auprès de la CAF de la Meuse, avec qui nous étions liés par un bail emphytéotique. Sur ce même site, nous investissons de manière importante pour l'installation d'un FAM, d'un foyer d'accompagnement spécialisé et la modernisation de l'IME.

Le travail important durant 2016 a concerné la mise en chantier de la Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP). Une association de préfiguration est née : « Construire une Action pour la Personne en situation de Handicap » (CAPH). Cette association a pour finalité le dépôt de notre dossier de candidature pour la reconnaissance de notre fondation : « Handi'Cœur ».

Nous sommes convaincus que l'entité publique n'aura plus les moyens d'accompagner les établissements et les services dans les mêmes conditions que jusqu'à maintenant, pourtant il nous faudra continuer à pouvoir répondre aux besoins des personnes en situation de handicap intellectuel et psychique. La Fondation va nous permettre de pouvoir collecter des fonds par le biais du mécénat, des legs ou de dispositifs de défiscalisation.

Des projets importants tels que le quartier Niel nous attendent. La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé sont au rendez-vous, nous le serons aussi.

Vous pouvez le constater, notre association, nos établissements, nos services, nos bénévoles restent et demeurent dans le chemin tracé par nos fondateurs, celui de continuer à accompagner la personne en situation de handicap. Nos intentions demeurent, nos projets évoluent ne dénonçant pas ce qui a été, mais cherchant toujours à l'adapter.



handi
CŒUR
FONDATION

RAPPORT FINANCIER 2016

DU TRÉSORIER

Didier AYNÈS

Depuis maintenant 8 ans, la mise en place d'un contrôle de gestion, la gestion rigoureuse du groupe 2, ainsi que la mise en place de procédures d'achat centralisé ont permis l'amélioration de nos comptes et de créer des excédents. Cette stratégie pratiquée par tous a permis d'obtenir ces résultats. L'action de la commission finances, avec à la fois l'analyse des budgets et des comptes administratifs mais surtout celle des comptes en juillet permettent de mettre en place toutes les mesures correctives.

1°) les comptes associatifs

L'association souffre d'un déficit d'adhésion qui ne couvre même pas nos cotisations à l'UNAPEI et à l'URAPEI. A noter également une baisse notable de nos cotisations (-44%).

2016 est une année de transition, notamment du fait du transfert de nos bâtiments à la CAPH mais aussi des frais d'assemblée Générale Exceptionnelle.

Au niveau des actions, l'association a développé une stratégie qui permet l'équilibre financier de celles-ci. Depuis 5 ans, nous organisons l'Opération Brioches grâce à une équipe d'administrateurs et de bénévoles motivés. Cela nous assure à la fois une visibilité et des rentrées financières non négligeables pour le financement de nos actions.

Pour les placements financiers, nous privilégions d'abord la sécurité du capital. Cependant, les produits qui nous sont proposés ne nous garantissent qu'un rendement faible.

Les transferts de propriété représentent 95.64 % du déficit 2016. Précisons qu'il ne s'agit que d'une opération d'écriture comptable, ne mettant bien entendu pas en péril l'association.

2°) les comptes établissements

L'ensemble des services et établissements ont une situation financière saine. Ceci est obtenu par un travail commun entre tous les acteurs, tout en gardant pour objectif premier l'intérêt des résidents et des travailleurs. Cette année, les comptes sont aussi exceptionnels, le transfert des propriétés à la CAPH ayant nécessité une reprise des amortissements conformément à la réglementation comptable.

Ainsi la modification des valeurs nettes comptables de 3.361.101,52 € a été compensée par :

- Reprise de subventions : 2.320.060,01 €
- Reprise sur plus-value établissement : 128.094,09 €
- Reprise sur plus-value inter établissement : 874.906,09 €
- Reprise sur provision : 38.041,33 €

Ainsi, ceci limite l'appréciation du poids de chaque groupe dans les comptes administratifs.

En effet le groupe 3 est augmenté par ces opérations de régularisation (26,26 % du budget contre 16 % en 2015) d'où une diminution théorique du groupe 2 qui concerne la masse salariale (58,94 % contre 61,26 % en 2015). Il en est de même pour le groupe 1.

La mise en place des loyers s'est faite à l'intérieur des budgets n'entraînant aucun déficit, ni réduction de la qualité de l'accueil des personnes en situation de handicap intellectuel et psychique.



RAPPORT FINANCIER COMPTES ADMINISTRATIFS 2016



L'ASSOCIATION

	RECETTES	DÉPENSES	SOLDE
FONCTIONNEMENT			
cotisations assoc/unapei/ Urapei	9.863,40	14.960,00	- 5.096,60
cot sup volontaires	2.293,00	-	2.293,00
subventions mairie	4.831,50	-	4.831,50
frais de fonctionnement	-	12.838,44	- 12.838,44
frais AG/CA + missions	-	35.119,57	- 35.119,57
assurances	-	5.986,15	- 5.986,15
prestations CAPH	9.490,40	-	9.490,40
entretiens et maintenance	-	9.448,49	- 9.448,49
autres dons/mariage	7.842,00	-	7.842,00
autres produits	4.710,00	-	4.710,00
dotation amortissements	-	26.493,05	- 26.493,05
loyer	-	500,00	- 500,00
TOTAL	39.030,30	105.345,70	- 66.315,40

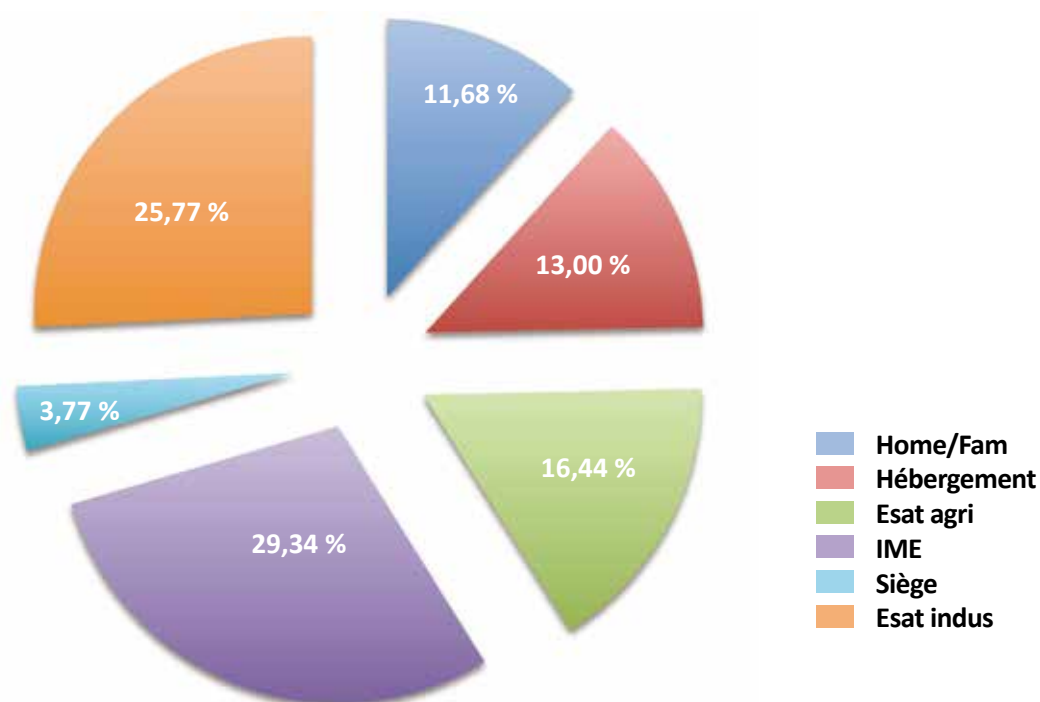
	RECETTES	DÉPENSES	SOLDE
PROJETS			
sport adapté	1.310,37	1.310,37	-
communication	8.500,00	15.713,90	- 7.213,90
Nous aussi	20,82	4.088,63	- 4.067,81
SOUS TOTAL PROJETS	9.831,19	21.112,90	- 11.281,71

	RECETTES	DÉPENSES	SOLDE FONCTION
OPÉRATIONS			
cartes de vœux	6.133,20	4.861,93	1.271,27
brioche	80.626,98	39.832,73	40.794,25
affectation brioche	-	40.794,25	- 40.794,25
affectations sur brioche 2013/15	10.001,65	10.001,65	-
transfert propriété à la CAPH	693.940,07	775.974,58	- 82.034,51
LEGS/ dons divers	67.521,03	-	67.521,03
SOUS TOTAL OPÉRATIONS	858.222,93	871.465,14	- 13.242,21

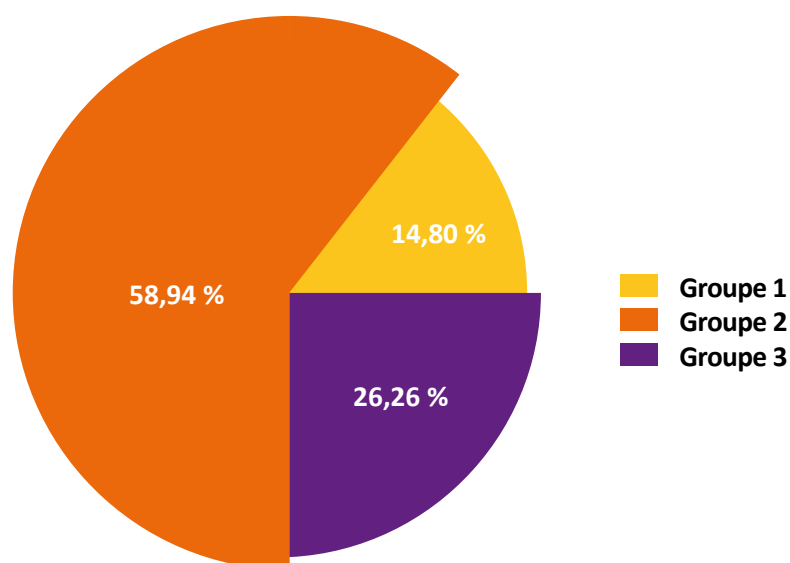
	RECETTES	DÉPENSES	SOLDE
PLACEMENTS FINANCIERS			
produit financier	6.824,65	1.413,12	5.411,53
autres produits	-	-	-
SS TOTAL PRODUIT FIN	6.824,65	1.413,12	5.411,53
TOTAL GÉNÉRAL	913.909,07	999.336,86	85.427,79

LES ÉTABLISSEMENTS

RECETTE 2016 : 33.494.207,64 €



LES PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES SONT



PÔLE ADULTES DÉPENDANTS

	RECETTES	DÉPENSES	REPRISE RES. ANT/CP	RÉSULTAT
HOME SOINS	208.685,18	203.575,38	- 3.066,00	2.043,80
HOME HÉBERGEMENT	397.921,50	415.348,60	- 9.738,13	- 27.165,23
FAM SOINS	1.447.844,44	1.453.785,69	7.193,00	1.251,75
FAM HÉBERGEMENT	1.858.753,89	1.807.730,78	- 7.707,00	43.316,11
TOTAL PÔLE	3.913.205,01	3.880.440,45	- 13.318,13	19.446,43

PÔLE HÉBERGEMENT

	RECETTES	DÉPENSES	REPRISE RES. ANT/CP	RÉSULTAT
SUD MEUSIEN	1.677.223,04	1.686.206,51	6.858,00	- 2.125,47
FRESNES	839.617,76	819.048,36	3.945,00	24.514,40
VERDUN	1.835.589,24	1.718.739,26	- 10.843,59	106.006,39
TOTAL PÔLE	4.352.430,04	4.223.994,13	- 40,59	128.395,32

PÔLE ENFANCE

	RECETTES	DÉPENSES	REPRISE RES. ANT/CP	RÉSULTAT
SESSAD	116.295,67	117.646,84	7.431,73	6.080,56
SESSAD PRO VASSINCOURT ET THIERVILLE	268.406,70	259.077,23	- 5.736,40	3.593,07
THIERVILLE	4.598.161,10	4.543.227,66	- 7.201,00	47.732,44
VASSINCOURT	3.619.760,70	3.587.167,36	- 16.797,00	15.796,34
COMMERCY	763.548,28	763.167,61	750,37	1.131,04
SESSAD AUTISME	337.103,04	329.414,26	13.042,00	20.730,78
UEM	124.925,43	58.229,65	2.550,00	69.245,78
TOTAL PÔLE	9.828.200,92	9.657.930,61	- 5.960,30	164.310,01

PÔLE AGRICOLE/PÔLE INDUSTRIEL - BUDGET SOCIAUX

	RECETTES	DÉPENSES	REPRISE RES. ANT/CP	RÉSULTAT
VASSINCOURT AGRICOLE	1.223.100,31	1.220.056,04	516,00	3.560,27
VERDUN INDUSTRIEL	1.394.638,66	1.371.874,68	76.626,53	99.390,51
BAR-LE-DUC INDUSTRIEL	1.864.935,67	1.880.919,62	53.168,47	37.184,52
VILLERS AGRICOLE	906.231,29	897.102,84	- 728,00	8.400,45
TOTAL	5.388.905,93	5.369.953,18	129.583,00	148.535,75

PÔLE AGRICOLE/PÔLE INDUSTRIEL - RÉSULTATS COMMERCIAUX

	RECETTES	DÉPENSES	REPRISE RES. ANT/CP	RÉSULTAT
VASSINCOURT AGRICOLE	1.944.211,29	1.720.843,88	1.894,00	225.261,41
VERDUN INDUSTRIEL	2.433.566,40	2.289.158,96	2.112,00	146.519,44
BAR-LE-DUC INDUSTRIEL	2.938.148,82	2.637.177,89	3.718,00	304.688,93
VILLERS AGRICOLE	1.433.015,07	1.387.239,88	437,00	46.212,19
TOTAL	8.748.941,58	8.034.420,61	8.161,00	722.681,97

SIÈGE

	RECETTES	DÉPENSES	REPRISE RES. ANT/CP	RÉSULTAT
SIÈGE	1.262.524,16	1.278.654,16	16.130,00	0,00

AFFECTATION DES RÉSULTATS

ÉTABLISSEMENT	RÉSULTAT	AFFECTATION
JARDINS DE VASSINCOURT SOCIAL	3.560,27	RETRAITE
JARDIN VILLIERS SOCIAL	8.400,45	RETRAITE
JARDINS VASSINCOURT COM	225.261,41	40.000 AMÉLIORATION COND. TRAVAIL 185.261,41 INVESTISSEMENT
JARDIN VILLIERS COM	46.212,19	15.000 AMÉLIORATION COND. TRAVAIL 31.212,19 INVESTISSEMENT
ESAT VERDUN SOCIAL	99.390,51	49.000 COMPENSATION 50.390,51 INVESTISSEMENT
ESAT BAR-LE-DUC SOCIAL	37.184,52	COMPENSATION
ESAT VERDUN COM	146.519,44	30.000 AMÉLIORATION COND. TRAVAIL 116.519,44 INVESTISSEMENT
ESAT BAR-LE-DUC COM	304.688,93	60.000 AMÉLIORATION COND. TRAVAIL 244.688,93 INVESTISSEMENT
SESSAD THIERVILLE	6.080,56	COMPENSATION
SESSAD AUTISME	20.730,78	RETRAITE
IME THIERVILLE	47.732,44	INVESTISSEMENT POUR INTERNAT
UEM	69.245,78	60.245,78 EXPLOITATION-FORMATION 9.000,00 INVESTISSEMENT
IME VASSINCOURT	15.796,34	RETRAITE
IME COMMERCY	1.131,04	COMPENSATION
FAM SOINS	1.251,75	COMPENSATION
FAM HÉBERGEMENT	43.316,11	INVESTISSEMENT POUR NIEL
HOME SOINS	2.043,80	COMPENSATION
HOME HÉBERGEMENT	- 27.165,43	REPRISE SUR COMPENSATION
SESSAD PRO THIERVILLE	- 859,92	REPORT N+2
SESSAD PRO VASSINCOURT	4.452,99	RESERVE SUR COMPENSATION
FOYER DE FRESNES	24.514,40	RETRAITE
FOYER DE VERDUN	106.006,39	86.006,39 INVESTISSEMENT NIEL 20.000,00 COMPENSATION
RÉSIDENCE DU SUD MEUSIEN	- 2.125,47	REPORT N+1OU N+2
SIÈGE	0,00	-

AFFECTATION DES RÉSULTATS - modification sur les résultats 2013/2014/2015

ANNÉE	ÉTABLISSEMENT	RÉSULTAT	AFFECTATION
2013	JARDINS VASSINCOURT SOCIAL	30.603,95	COMPENSATION
2014	JARDINS VASSINCOURT SOCIAL	48.039,52	23.039,52 COMPENSATION 25.000 DÉFICIT ANTÉRIEUR
2014	ESAT VERDUN SOCIAL	244.838,07	48.550,00 COMPENSATION 11.538,00 INVESTISSEMENT 90.243,54 EXPLOITATION NR 94.506,53 REPORT N+2
2014	ESAT BAR-LE-DUC SOCIAL	264.932,54	77.718,60 EXPLOITATION NR 54.493,47 INVESTISSEMENT 78.227,00 COMPENSATION 54.493,47 REPORT N+2
2015	FOYER DE GLORIEUX	208.673,27	5.000,00 COMPENSATION 183.673,27 INVESTISSEMENT 20.000,00 REPORT N+2
2015	FOYER DE FRESNES	35.422,32	35.422,32 INVESTISSEMENT
2015	RÉSIDENCE SUD MEUSIEN	105.695,90	40.517,98 INVESTISSEMENT 24.627,92 EXPLOITATION NR 40.550,00 REPORT N+2

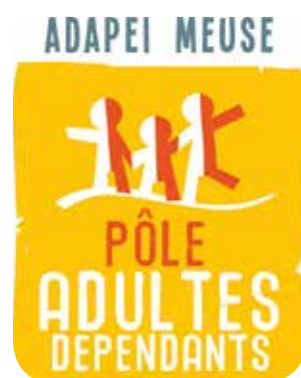


RAPPORT D'ACTIVITÉ

Établissements & services



← Pas comme les autres mais avec les autres →



PÔLE HÉBERGEMENT

Le Directeur Laskri CHELIHI



COORDINATION DE PARCOURS & PROJETS PERSONNALISÉS

PREAMBULE : CONSOLIDER POUR ANTICIPER LE FUTUR POLE HABITAT

- **Favoriser l'égalité des chances, la transmission intergénérationnelle et l'évolution professionnelle**

Le Pôle tient à contribuer aux objectifs des pouvoirs publics en faveur de l'intégration professionnelle des personnes ayant des difficultés à accéder à l'emploi, tels que les jeunes actifs, les seniors ou les personnes handicapées. Il s'attache aussi à favoriser l'égalité des chances, le lien entre les générations et l'évolution professionnelle. Nous poursuivons notre action en collaboration avec Pôle Emploi pour le recrutement de contrats aidés, de contrats d'avenir ainsi que de nombreux contrats de formation en alternance. Par ailleurs, l'Agence du Service Civique a délivré un agrément à l'ADAPEI nous permettant d'accueillir trois volontaires au sein de nos établissements. Dans le cadre d'une mission de 8 mois, ces jeunes volontaires ont participé

à l'animation du lieu de vie et à l'accompagnement, au bien-être et aux activités des résidents. Pour les établissements concernés, très satisfaits de ce dispositif, cela a été l'occasion de personnaliser encore plus l'accompagnement des résidents.

- **Favoriser des collaborations plus efficaces et épanouissantes, en pensant la question du « sens collectif »**

La qualité des conditions et relations de travail est essentielle à la bonne exécution de la mission commune qui rassemble les collaborateurs. Elle n'est évidemment jamais définitivement acquise.

L'équipe de direction est consciente des changements et mutations profondes du secteur, du développement rapide exigé par les politiques sociales. L'évolution

des établissements du Pôle et la progression des équipes démontrent notre capacité d'adaptation aux changements.

Les valeurs qui président nos actions ont largement contribué au développement de l'intelligence collective. La formation demeure un axe incontournable afin de maîtriser les fondamentaux et de produire du sens collectif. Les nombreuses journées de formation proposées aux salariés de tous les services contribuent à réduire les écarts de représentation qui peuvent parfois fragiliser l'identité professionnelle des collaborateurs. De cette manière le travail réalisé en synergie permet d'atteindre un objectif commun : l'accompagnement et la bienveillance des résidents.

De « Héberger à Habiter » : vers de nouveaux modèles par une diversification de l'offre de service en matière d'habitat.

- **2016, une année de mutation du Pôle Hébergement vers un Pôle Habitat**

Depuis la création du Pôle en 2008, nous nous sommes engagés dans de profondes réformes pour mutualiser les moyens, pour compléter l'offre de service, pour toujours plus de collaboration, de rapprochement, de coopération pour faciliter le parcours de la personne.

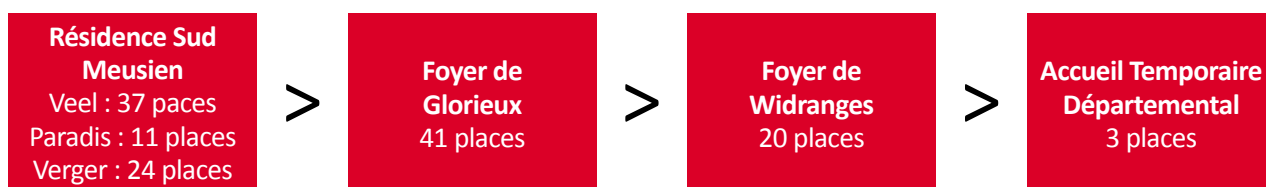
Notre ambition a toujours été d'apporter de la souplesse, de créer des liens entre milieu ordinaire et milieu protégé, et nous permettre ainsi d'opérer un précieux bond en avant.

Dans son projet : « Déclinaison opérationnelle du Pôle Habitat de l'ADAPEI de la Meuse », la personne est replacée au cœur de ses choix de vie. Nous lui reconnaissons la possibilité d'avoir des envies et des attentes différentes selon son âge, sa situation, etc. S'il apparaît souvent complexe de respecter toutes les fonctions de l'habitat au sein d'un établissement médico-social, notamment du fait de la vie collective, la place de l'accompagnement, le projet de vie, le respect de l'intimité, l'autonomie de déplacement, l'intégration sociale sont autant d'éléments aujourd'hui généralement intégrés dans les réflexions précédant toute orientation. Néanmoins, nous nous confrontons à une **catégorisation de nos différentes structures** qui sont autant d'obstacles au projet de vie de la personne sans rupture.

Il est donc indispensable d'adapter l'offre de service aux besoins des personnes afin de proposer un parcours adapté **sans rupture** pour sortir d'une logique de place. De mettre en œuvre des dispositifs souples et réactifs favorisant un accompagnement de proximité et répondant aux besoins d'autonomie des résidents.

Ce Pôle a vocation, d'être une plate-forme de service en matière d'habitat singulier présentant diverses modalités d'accompagnement social, en fonction des besoins, des capacités et des potentialités de la personne accueillie, au regard d'un plateau technique diversifié.

LE PÔLE HÉBERGEMENT C'EST 136 PLACES AGRÉÉES SUR LE TERRITOIRE



ET ÉGALEMENT



RAPPEL DES MISSIONS

- Offrir un hébergement adapté aux travailleurs d'ESAT dont l'autonomie n'est pas suffisante pour vivre en milieu ordinaire,
- Offrir un hébergement adapté à des personnes déficientes intellectuelles en attente d'une réorientation en Foyer de Vie,
- Offrir un hébergement temporaire départemental qui répond au cadre réglementaire,
- Garantir un accueil personnalisé,
- Proposer un accompagnement adapté et individualisé,
- Favoriser l'intégration sociale et la citoyenneté,
- Maintenir et développer les acquis au travers des actes de la vie quotidienne,
- Accompagner vers l'autonomie.

LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES POLAIRES 2016

- Création et mise en œuvre du P.A.S.I,
- Présentation de la charte Romain JACOB par le représentant de la commission santé et application aux différentes structures,
- Uniformisation des outils et des procédures au niveau polaire (mouvements des usagers, avenant, projet personnalisé individualisé, accompagnement éducatif et social, santé),
- Mise en place et accompagnement des coordinateurs de site du quotidien,
- Réorganisation temporaire de l'équipe de Direction au regard du détachement du Chef de service éducatif,
- Formation du Personnel éducatif sur le DIU,
- Ecriture du projet Pôle Habitat et validation par le Conseil d'administration,
- Préparation à l'ouverture du futur Foyer Occupationnel en lien avec la MDPH,
- Demande d'agrément d'intermédiation locative,
- Signature d'une convention locative pour un appartement au 147 rue de Vél (5 places),
- Mise en œuvre d'un dispositif « appartement d'essai en vie autonome » à Verdun (convention avec AMIE),
- Préparation à l'ouverture de 10 places d'accueil temporaire Foyer Occupationnel sur Glorieux,
- Création et mise en œuvre de parcours adaptés pour des situations complexes avec demande de dérogation.



PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Détachement du Chef de service éducatif pour une mission au siège associatif,
- Accompagnement dans la mise en place des coordinateurs de site,
- Finalisation de l'évaluation interne,
- Organisation du 2^e Festival INGLORIOUS,
- Réorganisation du service maintenance et mise en place de maîtresse de maison sur chaque structure,
- Obtention de l'agrément préfectoral d'intermédiation locative,
- Présentation du projet Pôle Habitat au Conseil d'administration et validation,
- Réorganisation des équipes du Sud Meusien (transfert de personnel entre les différents sites),
- Mise en place d'une nouvelle stratégie de recherche de compétences : travail avec des prestataires de service extérieurs pour les animations,
- Accueil et accompagnement de publics hors agrément pour la réalisation de parcours adapté.

LA POPULATION ACCUEILLIE

MOUVEMENTS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES, SUR L'ANNÉE, AU NIVEAU DES STRUCTURES DU PÔLE

MOUVEMENTS DES USAGERS	RÉSIDENCES SUD MEUSIEN	FOYER DE GLORIEUX	FOYER DE WIDRANGES	APPARTS COMMUNAUTAIRES
EFFECTIF DES PERSONNES ACCUEILLIES AU 01/01/2016	65	40	19	6
NOMBRE DE PERSONNES ACCUEILLIES EN DÉROGATION	-	-	-	-
NOMBRE D'ADMISSIONS EN COURS D'ANNÉE	6	3	1	-
NOMBRE TOTAL DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES SUR L'ANNÉE (HORS ACCUEIL TEMPORAIRE)	71	43	20	5
NOMBRE TOTAL DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES SUR L'ANNÉE (Y COMPRIS L'ACCUEIL TEMPORAIRE)	75	46	-	-
NOMBRE DE RÉORIENTATION EN COURS D'ANNÉE	4	3	-	1
EFFECTIF DES PERSONNES ACCUEILLIES AU 31/12/2016	67	40	20	5

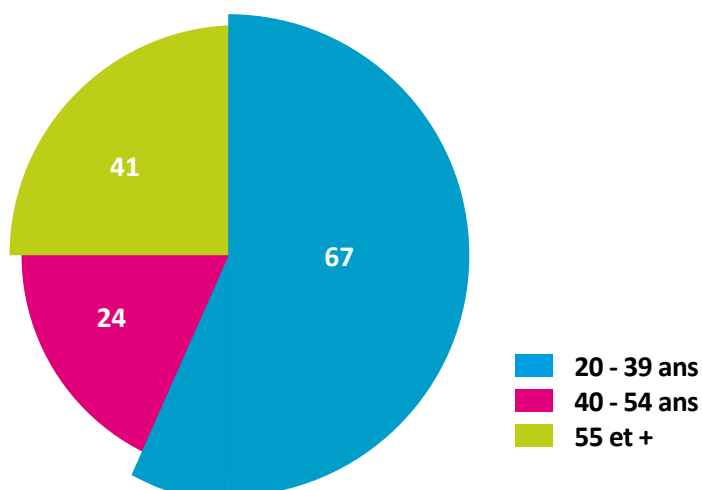
TAUX D'OCCUPATION

TAUX D'OCCUPATION AU NIVEAU POLAIRE	77,94 %	78,70 %
TAUX OCCUPATION RÉSIDENCES SUD MEUSIEN	77,61 %	72,90 %
TAUX OCCUPATION FOYER DE GLORIEUX	77,21 %	84,53 %
TAUX OCCUPATION FOYER DE WIDRANGES	80,94 %	87,30 %

ACTIVITÉ PÔLE HÉBERGEMENT

ACTIVITÉ DES FOYERS D'HÉBERGEMENTS	ACTIVITÉ RÉALISÉE	ÉCART (ALLOUÉ/RÉALISÉ)
FOYER DE GLORIEUX	13 577 JOURNÉES	+ 1 177
FOYER DE WIDRANGES	5 937 JOURNÉES	+ 387
ACCUEIL TEMPORAIRE DÉPARTEMENTAL	593	
	335 NORD MEUSIEN	
	258 SUD MEUSIEN	

LES RÉSIDANTS ACCUEILLIS



Moyenne d'âge des usagers du Pôle Hébergement

Femme	42 ans
Hommes	41 ans

48 % des usagers du Pôle Hébergement sont concernés par l'avancée en âge.
En effet, 65 adultes sur 132 ont plus de 40 ans dont 4 de plus de 60 ans

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE PAR STRUCTURE	RÉSIDENCES SUD MEUSIEN	FOYER DE GLORIEUX	FOYER DE WIDRANGES	APPARTS COMMUNAUTAIRES
COMMUNES ET CANTONS LIMITROPHES	33	19	9	1
DÉPARTEMENT HORS CANTONS LIMITROPHES	25	20	6	2
HORS DÉPARTEMENT	9	1	5	2

SITUATION JURIDIQUE DE L'USAGER	RÉSIDENCES SUD MEUSIEN	FOYER DE GLORIEUX	FOYER DE WIDRANGES	APPARTS COMMUNAUTAIRES
MANDATAIRE FAMILIAL	22	9	4	1
MANDATAIRE PUBLIC (ATM/UDAF)	32	23	9	2
MANDATAIRE JUDICIAIRE PRIVÉ	2	1	1	1
SANS MESURE DE PROTECTION	11	7	6	1

DÉCLINAISON DES ORIENTATIONS ASSOCIATIVES

- La santé comme axe d'accompagnement majeur,
 - Mise en Œuvre du PASI ,
 - Présentation de la charte Romain Jacob aux équipes,
- Vie sociale : de nombreux projets autour de l'accès à la citoyenneté (Festival INGLORIOUS, Conseil citoyen, Nous Aussi,...),
- Développement de nouvelles compétences au sein des équipes pour l'accès à la culture et aux activités sportives,
- Recherche de nouvelles compétences, hors ADAPEI, pour conserver et développer des activités visant au maintien des acquis et à la stabilité du projet

des personnes concernées par l'avancée en âge, au travers de nouvelles prestations,

- Des parcours sans rupture et inclusifs,
 - Création du projet Pôle Habitat : mise en place d'une plateforme de services,
 - Construction de parcours atypiques pour des situations complexes et prise en compte du handicap psychique,
 - Développement du dispositif EMH,
 - Construction de parcours adaptés pour les personnes concernées par l'avancée en âge.



CONVENTION DE PARTENARIAT

PARTENARIATS INSTITUTIONNELS FORMALISÉS

ASSOCIATION TUTÉLAIRE DE LA MEUSE (ATM)
UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES (UDAF)
MANDATAIRE JUDICIAIRE AUX MAJEURS PROTÉGÉS
L'AMIE

PARTENARIATS INTRA ASSOCIATIFS FORMALISÉS

PÔLE ENFANCE
PÔLE ESAT INDUSTRIEL
PÔLE ESAT AGRICOLE

PARTENARIATS TECHNIQUES FORMALISÉS

VU D'UN ŒUF
CONNAISSANCE DE LA MEUSE
FESTIVAL RENAISSANCE
ANES ART'GONNE
L'ESPARGES
FORT DE TROYON
L'ATELIER THÉÂTRE « LES APPRENTIS »
SAVATE BOXE FRANÇAISE
LE REFUGE DE CATHY (SPA)
COPARY
SPORT ADAPTÉ
ETRIER VERDUNOIS
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



MISE EN LUMIÈRE DES 2 NOUVELLES STRUCTURES DU POLE ENFANCE

SESSAD AUTISME

OUVERTURE : DÉCEMBRE 2015

PUBLIC :

Accompagnement d'enfants et d'adolescents de 2 à 20 ans avec des troubles du spectre autistique ou avec des troubles envahissants du développement, résidant en Meuse.

CAPACITÉ : 11 places

Fonctionnement : 230 jours/an

Fonctionnement continu durant la période de vacances d'été juillet – août et une semaine sur deux pour les vacances d'hiver, de printemps et de la Toussaint. Astreinte pour les semaines de vacances non travaillées afin de faire face à toutes urgences ou demandes particulières des enfants et/ou des familles).

L'organisation et le fonctionnement tiennent compte de l'âge du public accueilli et de ses besoins selon la répartition suivante :

- de 2 à 6 ans pour une prise en charge précoce,
- de 6 à 16 ans lorsque le jeune est en âge scolaire
- de 16 à 20 ans à partir de l'adolescence

Descriptif :

L'association s'appuie sur les structures existantes :

- à Thierville dans les locaux actuels du SESSAD Guidance Parentale et SESSAD Professionnel.
- à Bar-le-Duc, dans les locaux actuels du SESSAD Pro.
- à Commercy, dans l'enceinte de l'IME dans les locaux où est actuellement accueilli l'ULDE Autisme.



SESSAD PROFESSIONNEL THIERVILLE & VASSINCOURT

PUBLIC :

Accompagnement de jeunes enfants présentant des Troubles du Spectre Autistique (TSA), troubles neuro-développementaux caractérisés par des altérations qualitatives des interactions sociales réciproques et des modalités de communication, un répertoire d'intérêts et d'activités restreint, stéréotypé et répétitif, ainsi que des particularités sensorielles.

CAPACITÉ : 7 places

Pour des enfants âgés de 3 à 6 ans et scolarisés à temps plein (24 h/semaine). Les enfants accueillis sont ceux de la classe d'âge du préélémentaire.

Fonctionnement : 230 jours/an

Il suit le calendrier de l'Éducation Nationale avec des horaires précis : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13h30 à 15 h 45, les mercredis : de 8 h 30 à 11 h 30.

Lieu d'implantation :

À l'école Ecole Edmond Laguerre, rue du Port, à BAR-LE-DUC. Ce dispositif est porté par l'ADAPEI de la Meuse, et plus spécifiquement par le SESSAD « Autisme » situé 20, rue Bradfer à BAR-LE-DUC.

Son histoire :

Le 3^e plan autisme, 2013-2017, prévoyait la création d'Unités d'Enseignement en classes maternelles pour les enfants avec autisme ou autres Troubles Envahissants du Développement (TED).

Cette unité d'enseignement a ouvert ses portes début septembre 2016.

LA NOUVELLE COMPOSITION DU PÔLE

150 places en IME (dont 25 places d'enfants atteints d'autisme) réparties :

70 places à l'IME de THIERVILLE, 60 places à l'IME de VASSINCOURT et 20 places à l'IME de COMMERCY

10 places en SESSAD Guidance Parentale

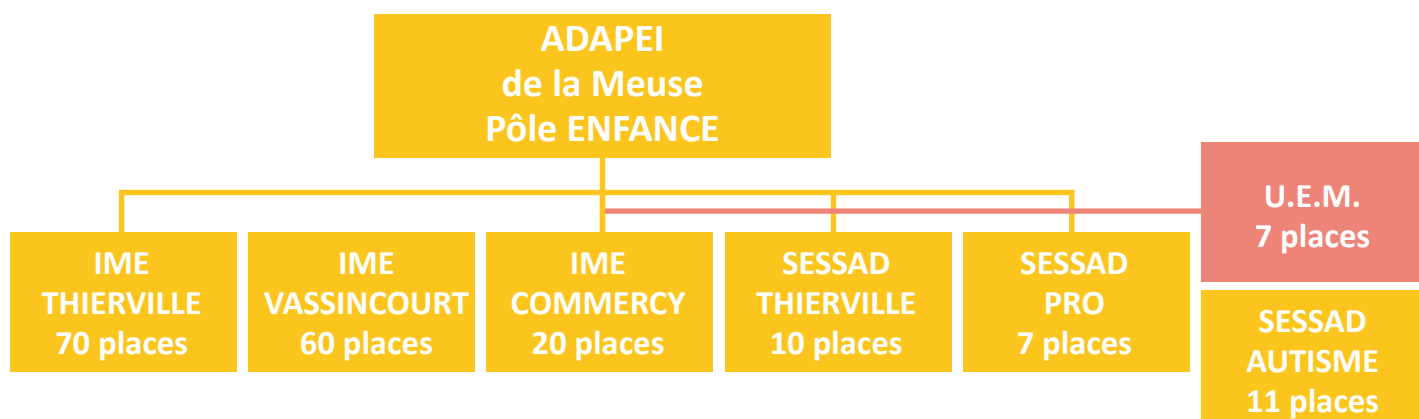
11 places en SESSAD Autisme (ouverture : décembre 2015)

7 places en Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (ouverture : septembre 2016)

7 places en SESSAD professionnel

Un agrément d'accueil 4-6 ans sur l'IME de VASSINCOURT depuis 2013

AU TOTAL : 185 places



LE PERSONNEL DU PÔLE ENFANCE

TABLEAU DES E.T.P. */ catégories socioprofessionnelles et structures (hors contrats aidés)

Le personnel d'accompagnement du Pôle représente en 2016 un total de 98,6669 ETP pour 185 places.

2016	IME THIERVILLE	IME VASSINCOURT	IME COMMERCY	SESSAD GUIDANCE	SESSAD AUTISME DÉPARTEMENT	U.E.M.	SESSAD PRO MUTUALISATION DES MOYENS
Accréditation des structures	70 places	60 places	20 places	10 places	11 places	7 places	7 places
Direction cadres	3,0800	2,1500	0,7200	0,0500	0,4000	0,2000	
Administration Gestion	1,0000	0,9000	0,5000	0,0500	0,2000	0,0000	0,0000
Service Généraux	2,7044	4,9594	1,1500	0,07500	0,1000	0,0000	0,1000
Restauration	2,000	3,8748	-	-	-	-	0,0000
Éducatif	25,2142	23,4356	4,4500	1,5000	1,9000	3,6000	0,0000
Paramédical	3,8714	3,3001	1,3000	0,5320	1,8000	0,9000	1,1000
Médical	0,2500	0,5500	0,1000	0,0500	0,4000	0,0000	0,1000
TOTAL	16	15	49	35	8	5	0,1000

110 salariés en poste C.D.I. au 31/12/16 :
28 hommes et 82 femmes
(À retenir que tous les postes ne sont pas pourvus)

Répartition :

25,45 % d'hommes pour 74,55 % de femmes.

Moy. Ancienneté = 14,12 ans

32 personnes ont bénéficié de contrats « aidés », d'apprentissage ...

- Contrats d'apprentissage et de professionnalisation, contrats « Avenir » qui, en permettant d'accéder à une qualification sont, pour ceux qui en bénéficient, un bon moyen d'accéder à un emploi qualifié. Les personnes intégrées sur ce type de contrat suivent parallèlement une formation soit à l'IRTS, en MFR, en CFA ou au CREPS de Nancy (formations de moniteur-éducateur, d'éducateur de jeunes enfants, AES, agent polyvalent de restauration, animateur loisirs sportif).
- CUI - Contrat Unique d'insertion. La majorité des personnes embauchées avec cette forme de contrat ont bénéficié soit d'actions de formations, ou d'une valorisation des acquis professionnels, et nous quittent avec une expérience professionnelle.

LES CONTRATS AIDÉS ET SERVICES CIVIQUES DU PÔLE ENFANCE

	ENCORE PRÉSENTS AU 31/12/16	SORTIES EN 2016
CUI	7	5
Contrat avenir	3	3
Contrat apprentissage	6	0
Contrat de professionnalisation	1	2
Service civiques	2	3
TOTAL	19	13

File active : 32 personnes pour 2016

*ETP = Equivalent temps plein



- Une politique d'ouverture : 57 stagiaires ont été accueillis en 2016

Une réorganisation qui a permis de baisser le recours aux CDD :

TOTAL CDD ÉTABLIS (IME SEULEMENT) SUR LE PÔLE

en 2014	73
en 2015	55
en 2016	48
soit une baisse de	34,25 % par rapport à 2014
soit une baisse de	12,70 % par rapport à 2015

CE QU'IL FAUT RETENIR : PARTIE RH

38 salariés / 110 sont âgés de + de 50 ans : soit 35 % des ressources humaines du pôle

	EFFECTIF SUR LE PÔLE	TRANCHE D'ÂGE 60 ANS ET +	TRANCHE D'ÂGE 55/59 ANS	TRANCHE D'ÂGE 50/54 ANS	TOTAL	
						67 %
						50 %
CADRE DE DIRECTION ET ENCADREMENT	6	1	2	1	4	36 %
PERSONNEL MÉDICAL	4	2	-	-	2	56 %
PERSONNEL PARAMÉDICAL	14	5	-	-	5	33 %
PERSONNEL DES SERVICES GÉNÉRAUX	25	3	4	7	14	21 %
PERSONNEL ADMINISTRATIF	3	1	-	-	1	0 %
PERSONNEL ÉDUCATIF	57	2	2	8	12	
PERSONNEL SERVICE SOCIAL	1	-	-	-	-	
TOTAL	110	14	8	16	38	

Ce sont les catégories de personnel « cadres de direction ou d'encadrement, personnel médical et personnes des services généraux » qui ont le taux le plus élevé de personnes âgées de + de 50 ans.

- Une année très riche en mouvements et en changements avec notamment le départ du directeur de pôle et avec les embauches, les transferts avec la montée en puissance du SESSAD et l'ouverture de l'UEM.
- Des problèmes récurrents de recrutements des personnels médicaux et paramédicaux (médecins, orthophonistes, psychomotriciens...).
- L'accueil des jeunes en situation complexe sur les IME de Thierville, Vassincourt, et SESSAD Autisme en 2016 avec l'obtention de CNR, engendrant un nombre d'embauches important nécessaire à l'accompagnement de ce public particulier (surveillants de nuit qualifiés, moniteurs éducateurs).

AGRÉMENT – EFFECTIFS USAGERS

MOUVEMENTS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES AU 31/12/2016	IME THIERVILLE	IME VASSINCOURT	IME COMMERCY	SESSAD GUIDANCE PARENTALE	SESSAD AUTISME	UEM	TOTAL PÔLE
Agrément	70	60	20	10	11	7	178
Effectif au réel au 31/12/2015	77	65	20	10	3	0	175
Nombre de personnes accueillies en dérogation ou hors autorisation accompagnées dans l'année	9	11	-	-	1	-	21
Effectifs sous dérogation au 31/12/2016	6	10	-	-	1	-	17
Nombre d'admissions en cours d'année	10	6	7	6	15	3	47
Nombre total de personnes accompagnées sur l'année (effectif au 1 ^{er} janvier N + admissions N) : file active	87	71	27	16	18	3	222
Nombre de sortants	11	5	4	4	3	0	27
Effectif réel au 31/12/2016	76	66	23	12	15	3	195



DÉROGATIONS

ETS OU SERVICE	2016	MOTIF DES DÉROGATIONS	COMMENTAIRES	EFFECTIF AU 31/12/16
IME DE THIERVILLE	9	SOUS AMENDEMENT CRETON	<ul style="list-style-type: none"> • 3 SORTIES EN 2016 • 3 ORIENTATIONS FOYER OCCUPATIONNEL • 3 ORIENTATIONS ESAT 	6
IME VASSINCOURT	7	SOUS AMENDEMENT CRETON	<ul style="list-style-type: none"> • 2 ORIENTATIONS FAM • 1 ORIENTATION ESAT • 4 ORIENTATIONS FOYER OCCUPATIONNEL 	7
	1	DEMANDE DES ARS	ADMISSION POUR ÉVITER L'HOSPITALISATION DE CE JEUNE EN MILIEU PSYCHIATRIQUE ADULTE SORTIE EN 02/09/2016 AVEC UN ACCUEIL DÉROGATOIRE SUR LE FAS DES ISLETTES	0
	3	DEMANDE DES ARS	ENFANTS EN SITUATION CRITIQUE (A) - (B) - (C)	3
SESSAD AUTISME	1	DEMANDE DES ARS	ENFANTS EN SITUATION CRITIQUE (D)	1

Au 31/12/15, on comptabilisait 175 personnes accueillies réparties ainsi : **60 filles et 115 garçons.**

Au 31/12/16, on comptabilise 195 personnes accueillies réparties ainsi : **64 filles et 131 garçons.**

Soit une hausse de **11,43 %** de l'effectif global du Pôle Enfance (195 au lieu de 185)

RÉPARTITION PAR ÂGE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES AU 31/12/2016

	IME THIERVILLE			IME VASSINCOURT			IME COMMERCY			SESSAD GUIDANCE			SESSAD AUTISME			UEM			TOTAL PÔLE ENFANCE	
	filles	garçons	%	filles	garçons	%	filles	garçons	%	filles	garçons	%	filles	garçons	%	filles	garçons	%		par tranche d'âge
0-5			0,00 %	1		1,52 %		1	0,00 %		1	8,33 %		2	13,33 %		3	100 %	20,53 %	
6		1	1,32 %			0,00 %			0,00 %		1	8,33 %		3	20 %			0,00 %	4,94 %	
7-10	5	10	19,74 %	6	4	15,15 %	4	6	43,48 %	1	5	50 %		4	26,67 %			0,00 %	25,84 %	
11-15	12	17	38,16 %	8	12	30,30 %	7	6	56,52 %	1	1	16,67 %	1	3	26,67 %			0,00 %	28,05 %	
16-19	6	19	32,89 %	7	21	42,42 %			0,00 %		2	16,67 %		2	13,33 %			0,00 %	17,55 %	
20-24	2	4	7,89 %	3	4	10,61 %			0,00 %			0,00 %			0,00 %			0,00 %	3,08 %	
ET AU-DELÀ			0,00 %			0,00 %			0,00 %			0,00 %			0,00 %			0,00 %	0,00 %	
SOUS-TOTAL	25	51	100 %	25	41	100 %	11	12	100 %	2	10	100 %	1	14	100 %	0	3	100 %		
% filles/garçons	32,89 %	67,11 %		37,88 %	62,12 %		47,83 %	52,17 %		16,67 %	83,33 %		6,67 %	93,33 %		0,00 %	0,00 %		100 %	
TOTAL GLOBAL	76			66			23			12			15			3				global filles/garçons
										Nombre de filles pac au total			64							32,82 %
										Nombre de garçons pac au total			131							67,18 %



On constate un phénomène de sureffectif sur les structures suivantes :

- + 6 pour l'IME de THIERVILLE pour un agrément de 70 places,
- + 6 pour l'IME de VASSINCOURT pour un agrément de 60 places,
- + 3 pour l'IME de COMMERCY pour un agrément de 20 places,
- + 3 pour le SESSAD Autisme pour un agrément de 11 places.

Les chiffres de l'UEM ne sont pas révélateurs, l'unité n'a ouvert ses portes qu'en septembre 2016,
- 4 pour l'UEM pour un agrément de 7 places.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ENFANTS ACCOMPAGNÉS PAR LES SESSAD ET L'UEM

Localisation des domiciles des jeunes pris en charge par le SESSAD GUIDANCE PARENTALE à la date du 31/12/2016



Effectif au 31/12/2016 > 12

Nous constatons que seuls deux enfants accompagnés par le service sont domiciliés et scolarisés en proximité du SESSAD Guidance Parentale ; les autres enfants (10) sont localisés dans un périmètre allant de 15 à 20 km autour du service.

Localisation des domiciles des jeunes pris en charge par le SESSAD AUTISME à la date du 31/12/2016



Effectif au 31/12/2016 > 15

Pour les SESSAD, l'éloignement géographique a une incidence non pas sur les usagers mais sur les professionnels, les distances parcourues peuvent être importantes. Outre le budget conséquent que cela peut représenter pour le service, cela amène à envisager de manière concrète la prise en charge des contraintes et des risques professionnels liés à ces déplacements.



RÉSIDENCES DES ENFANTS ACCUEILLIS

SECTEUR GÉOGRAPHIQUE - DISTANCE ENTRE LE DOMICILE DE LA PERSONNE ACCUEILLIE ET L'ÉTABLISSEMENT / ANNÉE 2016

	IME THIERVILLE		IME VASSINCOURT		IME COMMERCY		SESSAD GUIDANCE		SESSAD AUTISME		UEM		TOTAL	
	réel	%	réel	%	réel	%	réel	%	réel	%	réel	%	réel	%
DANS UN RAYON DE 5 KM	24	31,58 %	3	4,55 %	4	17,39 %	2	16,67 %	3	20,00 %	0	0,00 %	36	17,55 %
DE 6 À 15 KM	8	10,53 %	34	51,52 %	1	4,35 %	4	33,33 %	1	6,67 %	1	33,33 %	49	24,93 %
DE 16 À 25 KM	11	14,47 %	7	10,61 %	7	30,43 %	2	16,67 %	2	13,33 %	-	0,00 %	29	18,05 %
DE 26 À 45 KM	27	35,53 %	8	12,12 %	11	47,83 %	4	33,33 %	0	0,00 %	2	66,67 %	52	32,20 %
DE 46 À 65 KM	3	3,95 %	12	18,18 %	0	0,00 %	0	0,00 %	4	26,67 %	-	0,00 %	19	5,53 %
AU-DELÀ DE 66 KM	3	3,95 %	2	3,03 %	0	0,00 %	0	0,00 %	5	33,33 %	-	0,00 %	10	1,74 %
NOMBRE D'ENFANTS	73	100,00 %	66	100,00 %	23	100,00 %	12	100,00 %	15	100,00 %	3	100,00 %	195	100,00 %
En résumé														
Dans un rayon proche (de 0 à 15 km)	32	42,11 %	37	56,06 %	5	17,39 %	6	50,00 %	4	26,67 %	1	33,33 %	85	40,57 %
Au-delà de 15 km	44	57,89 %	29	43,94 %	18	85,00 %	6	50,00 %	11	73,33 %	2	66,67 %	110	59,43 %

LES EFFECTIFS CE QU'IL FAUT RETENIR :

- On constate un sureffectif en internat sur l'IME de VASSINCOURT qui est à mettre en lien avec les dérogations, notamment, celles relatives à l'accueil d'enfants en situation critique (demande des ARS),
- Malgré les sureffectifs, des enfants et des familles restent en attente d'entrée dans nos établissements et services,
- Nous avons sollicité des places supplémentaires pour l'accueil d'enfants autistes sur les trois IME,
- La gestion des transports des usagers est complexe. Il faut notamment prendre en compte les prises en charge spécifiques de chacun (scolarisation à l'extérieur, internat, internat modulé, semi-internat, externat, prises en charge conjointes avec hôpitaux de jour, actes SESSAD et scolarité à l'unité d'enseignement maternelle à Bar-le-Duc).

LA SCOLARISATION

SCOLARISATION DES ENFANTS	IME THIERVILLE	IME VASSINCOURT	IME COMMERCY	SESSAD GUIDANCE PARENTALE	SESSAD AUTISME	U.E.M.
Effectif réel au 31/12/2016	76	65	23	12	3	3
Nombre d'enfants scolarisés en milieu ordinaire au 31/12/2016, répartis ainsi :	7	5	1	12	1	3
<i>En maternelle</i>	-	-	-	2	1	3
<i>Primaire - classe ordinaire</i>	3	1	-	1	-	-
<i>Primaire- ULIS</i>	-	-	-	5	-	-
<i>Primaire- ULIS TED</i>	-	-	-	1	-	-
<i>Collège - classe ordinaire</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Au collège - ULIS</i>	3	2	1	1	-	-
<i>Au collège - SEGPA</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Au lycée (ULIS Pro)</i>	1	2	-	2	-	-
Nombre total d'enfants scolarisés, répartis ainsi :	63	42	21	12	1	3
<i>Bénéficiaire d'une scolarité uniquement en interne</i>	57	37	20	-	-	3
<i>Bénéficiaire d'une scolarité à l'extérieur et en interne</i>	5	5	1	-	-	-
<i>Bénéficiaire uniquement d'une scolarité à l'extérieur</i>	1	0	0	12	1	-
Nombre d'enfants non scolarisés dans une classe Education Nationale	13	23	2	0	2	0
<i>% d'enfants scolarisés par rapport à l'effectif</i>	82,90 %	64,60 %	91,30 %	100 %	33,33 %	100 %
<i>% d'enfants non scolarisés par rapport à l'effectif</i>	17,10 %	35,40 %	8,70 %	0 %	66,67 %	0 %

- **L'évolution du profil des élèves accueillis.** Des enfants et adolescents en rupture scolaire, présentant souvent aussi des troubles du comportement incompatibles avec une entrée sereine dans les apprentissages scolaires et les relations sociales, s'ajoutent à un groupe d'élèves en grande difficulté scolaire de par leur handicap.
- **La scolarisation pour une seule enseignante de**

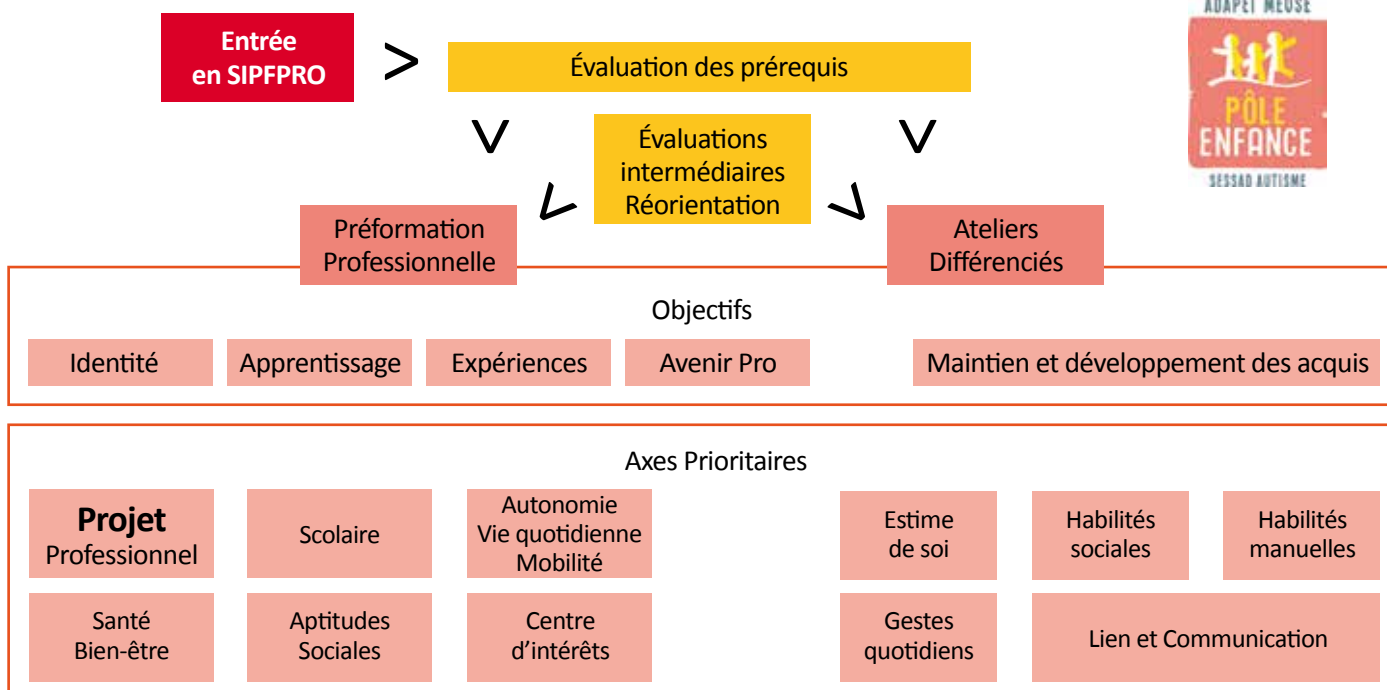
plus de 20 enfants aux niveaux et pathologies très hétérogènes ne permet que partiellement le développement optimum de certaines compétences pour certains élèves qui gagneraient à avoir un temps scolaire interne, en groupe restreint, plus important.

- **Développer des partenariats encore plus importants avec l'Education Nationale pour augmenter le temps de scolarisation.**

LES STAGES EN 2016

	2014	2015	2016
NOMBRE DE JEUNES AYANT RÉALISÉ DES STAGES	19	19	22
NOMBRE DE STAGES RÉALISÉS	-	43	75
NOMBRE DE JOURNÉES DE STAGE RÉALISÉES	-	456	726
NOMBRE DE JEUNES ORIENTÉS SUR LE SESSAD PROFESSIONNEL	0	0	1
NOMBRE DE JEUNES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE FORMATION (autorisation de conduite transpalette)	-	-	1
NOMBRE DE JEUNES ORIENTÉS VERS UNE FORMATION QUALIFIANTE (apprentissage)	-	-	1
NOMBRE DE JEUNES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE ADMISSION À L'ESAT INDUSTRIEL DE BAR-LE-DUC	0	3	2
NOMBRE DE JEUNES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE ADMISSION À L'ESAT INDUSTRIEL DE VASSINCOURT	2	0	0
NOMBRE DE JEUNES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE ADMISSION À L'ESAT INDUSTRIEL DE VERDUN	2	2	2
NOMBRE DE JEUNES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE ADMISSION À L'ESAT AGRICOLE DE VASSINCOURT	1	0	0
NOMBRE DE JEUNES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE ADMISSION À L'ESAT AGRICOLE DE MONTVILLERS	1	2	0
NOMBRE DE JEUNES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE ADMISSION EN MILIEU ORDINAIRE	0	0	1
TOTAL DES ÉLÈVES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE ADMISSION	6	7	5

LA COORDINATION PROFESSIONNELLE



LES PERSPECTIVES

- Encourager des temps d'articulation formalisés avec les équipes, ETS / enseignants / socio-éducatifs, thérapeutes, pour optimiser le processus d'orientation et de suivi des apprentissages ;
- Intégrer le livret de parcours et de compétences dans le DIU ;
- Organiser des sorties en lien avec un programme de découverte des métiers inscrits dans les projets de parcours individuel ;
- Développer le travail d'articulation entre les ateliers IME et les ESAT et /ou les partenaires extérieurs (réseau de partenaires) notamment sur le champ « service » ;
- Développer le lien avec le SESSAD (accueil possible à partir de 15 ans) ;
- Continuer à développer le processus de reconnaissance des acquis, notamment sur Vassincourt (vers les compétences) ;
- Développer l'idée d'organiser un forum des métiers dans les murs des IME.

CONCLUSIONS

Une page se tourne pour le Pôle avec le départ de son Directeur. L'arrivée d'une nouvelle Directrice va imposer une nouvelle perception, un nouveau mode de gestion mais les objectifs associatifs demeurent. La nouvelle direction va s'appuyer sur des rencontres avec les professionnels du Pôle, des parents, des usagers mais aussi sur le PAG, l'évaluation externe et naturellement sur la base réglementaire et les schémas régionaux et départementaux pour construire son organisation et le projet de Pôle.

La scolarisation, y compris en milieu ordinaire reste un objectif principal, tout comme le parcours de formation professionnelle. Nous nous devons de revoir le partenariat avec l'Education Nationale pour trouver des réponses adaptées et conformes aux besoins des enfants que nous accueillons. Les enfants autistes et polyhandicapés devront constituer une réflexion particulière et intégrée.

Le 2ème axe de travail va être de pouvoir entamer des discussions avec les services de l'Aide Sociale du Département pour envisager la continuité des parcours d'enfants qui sont confiés au Département et accueillis dans nos structures. Un rapport du défenseur des droits paru en juin 2016, a mis en évidence le manque de collaboration et de cohérence dans nos actions.

Le 3ème axe de travail va être bâtementaire. Il nous faudra aborder le réaménagement de la 2ème tranche de l'internat mais aussi du rez-de-chaussée du bâtiment B gauche sur le site de Vassincourt. Parallèlement, il faut également appréhender les aménagements du bâtiment C du même site.

Enfin, une réflexion devra être menée pour l'installation du logement des jeunes adultes et des vieux adolescents sur Bar-le-Duc et sur le quartier Niel à Thierville.

Il nous faudra aussi continuer à réfléchir et adapter notre accompagnement des personnes atteintes par le spectre autistique. Comment accompagner avec l'avancée en âge ? Comment ne pas stigmatiser ? Comment intégrer les expériences sur l'unité d'enseignement spécialisé ? Comment développer le type de réponse apporté par l'UEM ? Comment favoriser la place de citoyen ?

Nos établissements accueillent jusqu'à 20 ans voire au-delà. Il est important de pouvoir préciser nos intentions dans l'accompagnement à la majorité, nos actions devront en découler en cohérence avec le projet associatif.

Les établissements et les services du Pôle Enfance vont également décliner le projet d'accompagnement singularisé. Il s'agit de pouvoir construire l'adaptation du fonctionnement institutionnel autour du projet de chacun. Ce n'est plus à l'enfant ou à l'adolescent de s'adapter à l'institution, mais à l'établissement ou au service de construire un mode de prise en compte des objectifs du projet. Ce principe va demander aux équipes de renforcer les partenariats et d'envisager l'établissement et le service comme un élément d'une prise en charge plus globale.

Une ambition qu'il faudra accompagner en terme de formation, d'explicitation, de formulation et d'implication de tous professionnels, familles et institutions.





PÔLE AGRICOLE

Le directeur, Michaël CADECK



Le Pôle Agricole est agréé pour accueillir 124 travailleurs :

- 74 à l'ESAT de Vassincourt,
- 50 à l'ESAT de Mont-Villers.

RAPPEL DES MISSIONS

Les lois de 2002 et de 2005 ont réaffirmé le caractère médico-social des ESAT et clairement refixé le cadre de leurs missions.

Dans cet esprit, nous avons mené un ensemble d'actions afin d'accompagner les ouvriers de nos ESAT à travers différentes voies :

- L'accès à toujours plus d'autonomie (permis de conduire, code de la route, permis remorque, etc.) ;
- L'accompagnement médico-social (sensibilisation aux suivis médicaux, à l'hygiène, à la maîtrise de l'argent, etc.) ;
- L'accompagnement visant à favoriser l'accès à la citoyenneté avec notamment la sensibilisation au covoiturage. Pour la 1ère fois, un ouvrier s'est ainsi vu confier un véhicule de service afin de conduire certains collègues sur les lieux de leur travail ;
- Le développement de la reconnaissance d'utilité sociale des ouvriers par des activités au sein d'entreprises comme EDF, La Poste, etc. ;
- La formation professionnelle ;
- La formation de maintien des acquis scolaires.



PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS ET ÉVOLUTIONS 2016

ACCOMPAGNEMENT

- Poursuite du fonctionnement du CHSCT des ouvriers d'ESAT, composé de 6 membres formés, chacun représentant une structure. A l'image du CVS, les membres bénéficient de 4h de délégation mensuelle pour assurer leurs missions. Les propositions ont été nombreuses et la sécurité est devenue une véritable préoccupation pour les ouvriers.
- 4^e année de mise en œuvre des Projets Professionnels Individuels (projections de 3 à 5 ans) garantissant, par les engagements de l'avenant annuel, la montée en compétences des ouvriers d'ESAT tout au long de leur vie professionnelle par la formation continue,
- 6^e année de reconduction de la formation « maintien acquisition des savoirs de base » à laquelle ont participé plus de 72 ouvriers d'ESAT,
- Versement pour l'ensemble des ouvriers d'une gratification sous la forme de chèques CADHOC allant de 25€ à 150€,



- Réalisation de tutoriel mettant en scène les ouvriers de nos ESAT (Agricole et Industriel) permettant de démontrer le savoir-faire des ouvriers sur des gestes très techniques,

- 5^e année consécutive d'Amélioration des Conditions de Travail par la réduction de la pénibilité. Budgets pris sur les résultats commerciaux :

- » **Vassincourt : 40.000 €**

- » **Mont Villers : 20.000 €**

ACTIVITÉ

- » Avec environ 160 000 € d'investissements sur le Pôle Agricole (social et commercial), nous nous inscrivons plus que jamais dans une démarche de modernisation de nos outils de travail avec comme premiers objectifs la réduction de la pénibilité au travail, l'augmentation de l'efficacité de nos équipes et l'embellissement de nos sites,

- » L'année 2016 a été marquée par un début de campagne très humide et très peu ensoleillé impactant défavorablement les productions extérieures. Par la suite, plusieurs mois de sécheresse nous ont contraints à augmenter notre capacité d'irrigation avec bien évidemment, sur Vassincourt, un coût important,

- » Sur Mont-Villers, nous avons décidé d'être présents sur un marché (Jarny) avec un retour très favorable du point de vue financier mais aussi relationnel. Dans les mois à venir, nous allons poser une organisation plus « conforme ». En effet, actuellement, c'est le Chef de Culture qui anime cette vente avec par conséquent un volume d'heures très important. Nous envisageons l'embauche dans un premier temps d'une personne en contrat aidé puis, si cette personne nous donne satisfaction et que les chiffres se confirment, en CDI à temps partiel,

- » Premier partenariat et formidable réussite avec la COPARY lors de la journée « marché aux fleurs » du 8 mai sur le site de Vassincourt. Cette collaboration devrait être renouvelée chaque année.

- » Les établissements du Pôle Agricole ont connu, cette année encore, un très faible taux d'absence de la part du personnel. Par exemple, sur le site de Mont-Villers, nous sommes à 0,5 % de taux d'absentéisme,

- » Nous avons un moniteur qui a démissionné de son poste en début d'année après de longs mois d'absence. Son remplacement avait été anticipé et nous n'avons eu aucune difficulté liée à ce départ,

- » Année plutôt décevante pour la partie céréalière qui termine à peine à l'équilibre,

- » Extension des surfaces couvertes sur le site de Vassincourt,

- » Diminution du niveau de pertes sur l'activité maraichère à Vassincourt,

- » Formation de l'ensemble du personnel de nos structures aux fondamentaux dans les ESAT,

- » Hausse de notre activité (+20%) sur la plateforme de la Poste à Bar-le-Duc avec le passage de 48 semaines à 52 semaines d'interventions.



EFFECTIF DES USAGERS

AU 31/12/2014	USAGERS	ETP	ENTRÉES	SORTIES	TAUX D'ABSENTÉISME	AGE MOYEN	ANCIENNETÉ MOYENNE
VASSINCOURT AGRÉMENT 74	74	73,6	4	4	11,27 %	40,39	14,82
MONT-VILLERS AGRÉMENT 50	50	50	1	2	6,44 %	40	13,26

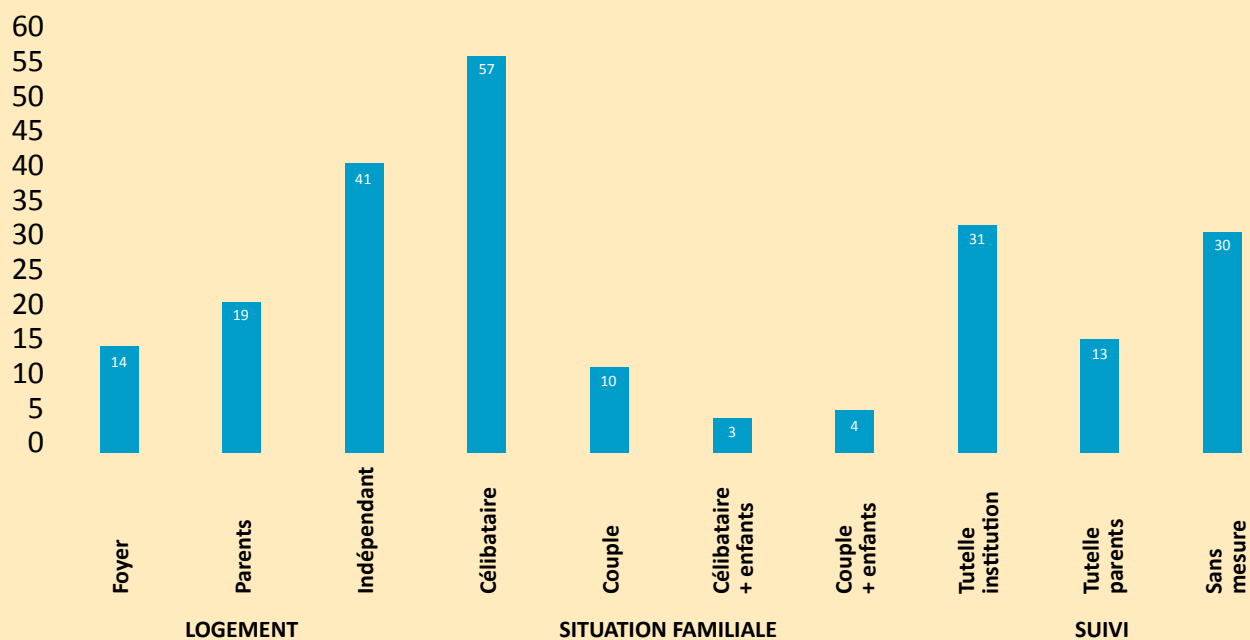
EFFECTIF DES SALARIÉS

AU 31/12/2014	PERSONNELS	CDD SAISONNIERS	ETP	ENTRÉES	SORTIES	TAUX ABSENTÉISME	AGE MOYEN	ANCIENNETÉ MOYENNE
VASSINCOURT	17	13	14,40	1	1	6,47 %	47	11,24
MONT-VILLERS	12	1	10,20	0	0	0,53 %	44,58	14,67

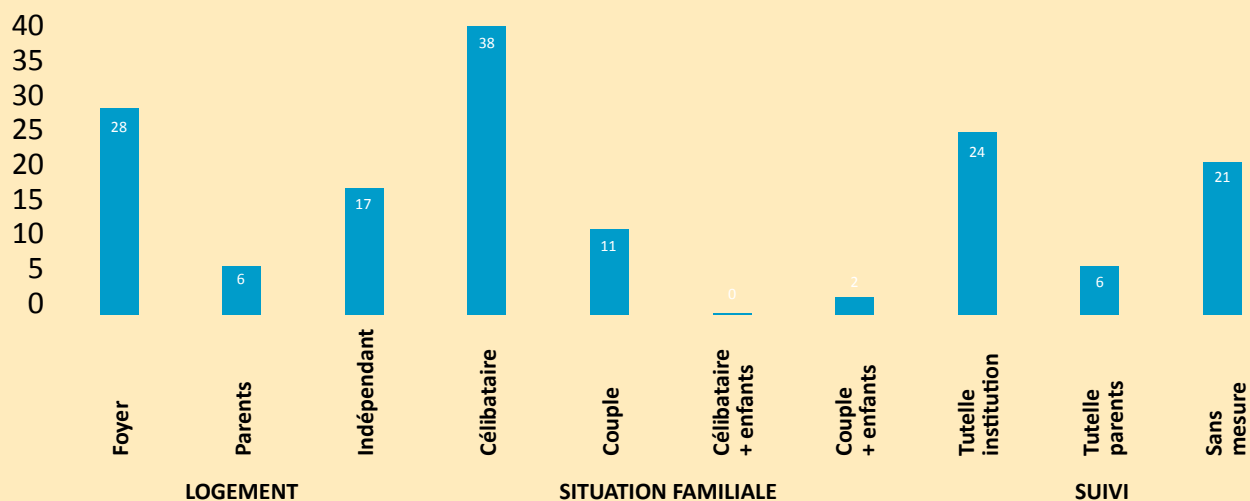
ORIENTATIONS 2017

- » Augmentation de l'activité sur la plateforme de la Poste avec de nouveaux projets de partenariat sur de nouvelles missions,
- » Renouvellement du contrat avec la plateforme de la Poste (appel d'offre réservé),
- » Poursuite des travaux concernant les projets architecturaux de Mont-Villers et de Vassincourt,
- » Réalisation d'un forage de captage pour le site de Vassincourt afin de réduire les dépenses liées à l'irrigation des cultures,
- » Poursuite du développement des surfaces couvertes sur le site de Vassincourt,
- » Mise en place d'une formation innovante en direction des ouvriers (citoyenneté et connaissance des différents handicaps),
- » Poursuite de notre politique d'investissement notamment dans l'amélioration des conditions d'accueil et de travail.

SITUATION DES OUVRIERS ESAT DE VASSINCOURT



SITUATION DES OUVRIERS ESAT DE MONTVILLERS



BILAN D'ACTIVITÉS 2016 DU SERVICE ACCOMPAGNEMENT DES PÔLES AGRICOLE ET INDUSTRIEL

PÔLE AGRICOLE / PÔLE INDUSTRIEL

MISSIONS ET ORGANISATION

Les ESAT des Pôles Travail de l'ADAPEI de la Meuse se sont positionnés clairement sur le marché concurrentiel (nouvelle politique industrielle) en mettant en avant les savoir-faire et les compétences des ouvriers.

Ce positionnement favorise l'intégration des ESAT dans le tissu économique local : grâce aux niveaux de prestations proposées, les ESAT sont devenus des agents économiques incontournables et reconnus, participant au développement économique de notre région, où chaque usager est un acteur à part entière.

Cette politique tend non seulement à favoriser la promotion individuelle de chaque ouvrier en affirmant sa citoyenneté mais également de développer son autonomie et son intégration.

Nous revendiquons le principe d'éducabilité pour tous les ouvriers d'ESAT par l'accès à la formation tout au long de leur vie professionnelle.

Le service se positionne de façon opérationnelle au cœur du projet de chaque ouvrier et leur offre un accompagnement permanent pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs professionnels et sociaux et améliorer leurs conditions de travail.

En 2016, le service s'est une nouvelle fois réorganisé à la suite du départ officiel du chef de service social du Pôle Industriel en juillet. Le recrutement d'une monitrice d'accompagnement a été réalisé en décembre et un poste de moniteur principal créé.



Les ESAT des Pôles Travail de l'ADAPEI de la Meuse se sont positionnés

LES MOYENS DE FORMATION

L'accompagnement par les moniteurs d'atelier est quotidien. Le service accompagnement permet de coordonner toutes les actions qui y sont liées.

Les moyens sont renforcés par la mise en place d'un plan de formation professionnelle issu directement des attentes et besoins des ouvriers et des services de production.

Ce plan de formation permet d'affirmer le principe d'éducabilité et de montée en compétences tout au long de la vie professionnelle.

En 2016, 25 actions de formations ont donc été dispensées : Formations techniques (entretien des locaux, lecture des étiquettes du linge, entretien de matériel d'espaces verts, taille d'arbres fruitiers, ...),

Autorisations de conduite (Chariot élévateur, grue, véhicule professionnel, ...),

Sécurité / aspects réglementaires (SST, Bonnes pratiques d'hygiène en restauration collective, gestes et postures, ...),

Maintien de compétences de base,

Bien-être / valorisation (QiQong, Image de soi, reconnaissance d'acquis par l'expérience,...).



PLAN DE FORMATION PROFESSIONNELLE 2016

L'investissement financier dans le plan de formation a un réel retour positif. En effet, il a permis :

- de développer des compétences techniques directement liées au poste de travail ou à l'évolution de celui-ci,
- d'appréhender et maîtriser les risques professionnels et ainsi acquérir une plus grande autonomie à la conduite de son poste de travail en toute sécurité,
- d'assurer le travail jadis occupé par des salariés (livraison, entretien des locaux, ...),

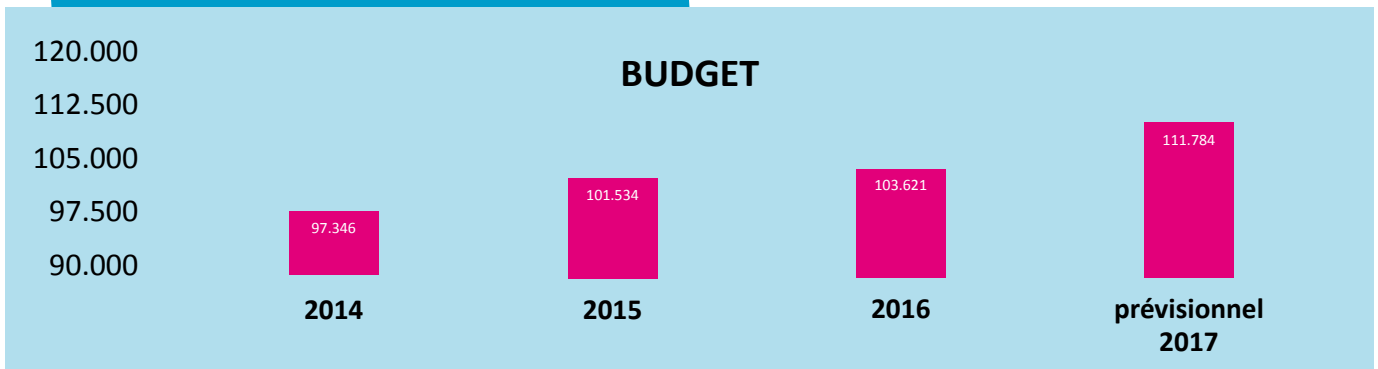
- de gagner en confiance et en estime de soi,
- de développer des compétences de bases,
- de se projeter professionnellement.

C'est pourquoi le service accompagnement a encore cette année augmenté le budget lié au plan de formation qui s'est élevé en 2016 à 103 621 €, soit 14.73% de la masse salariale brute alors que l'obligation réglementaire est de 4.8 %.

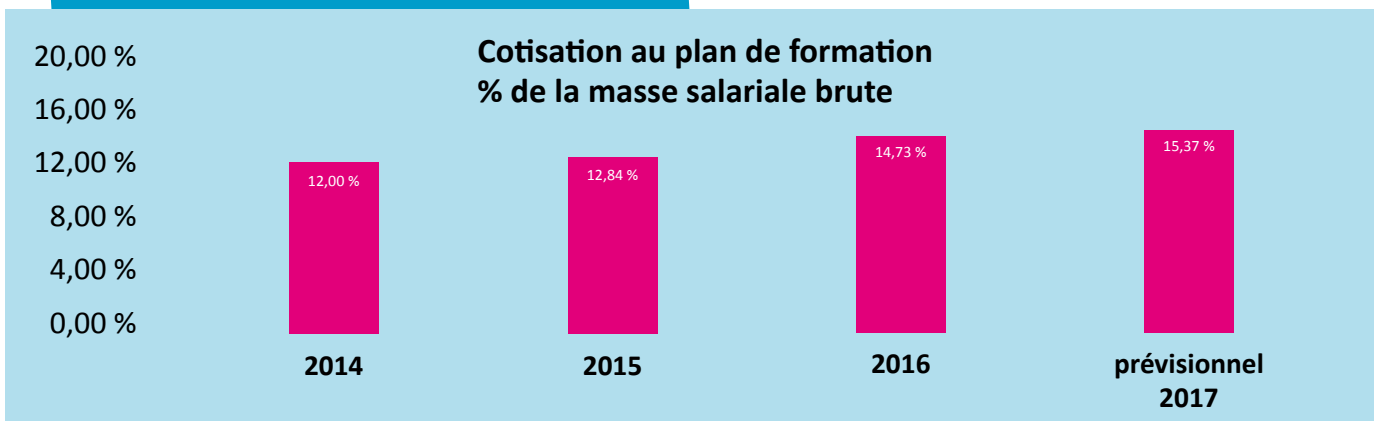
Le plan de formation continue est considéré comme un réel investissement.

clairement sur le marché concurrentiel (nouvelle politique industrielle)

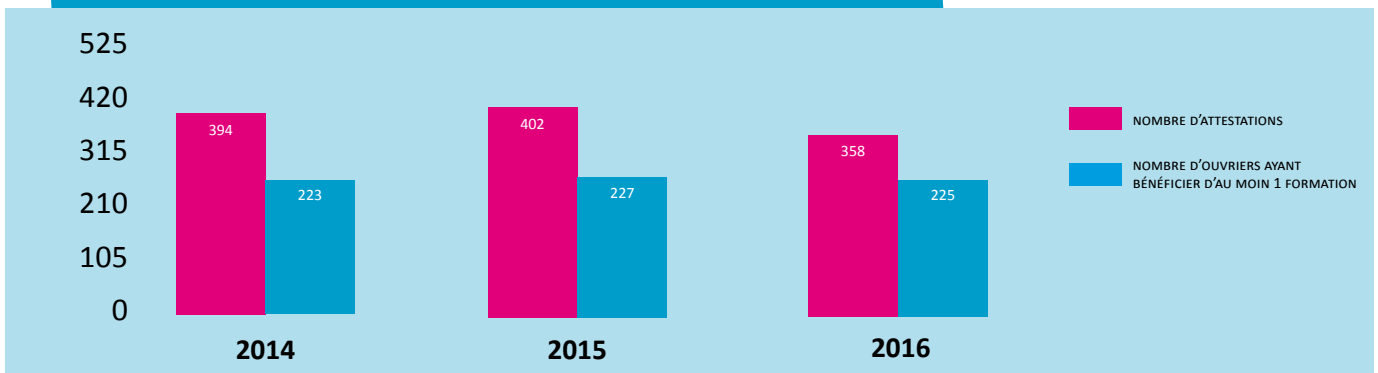
LES MOYENS DE FORMATION



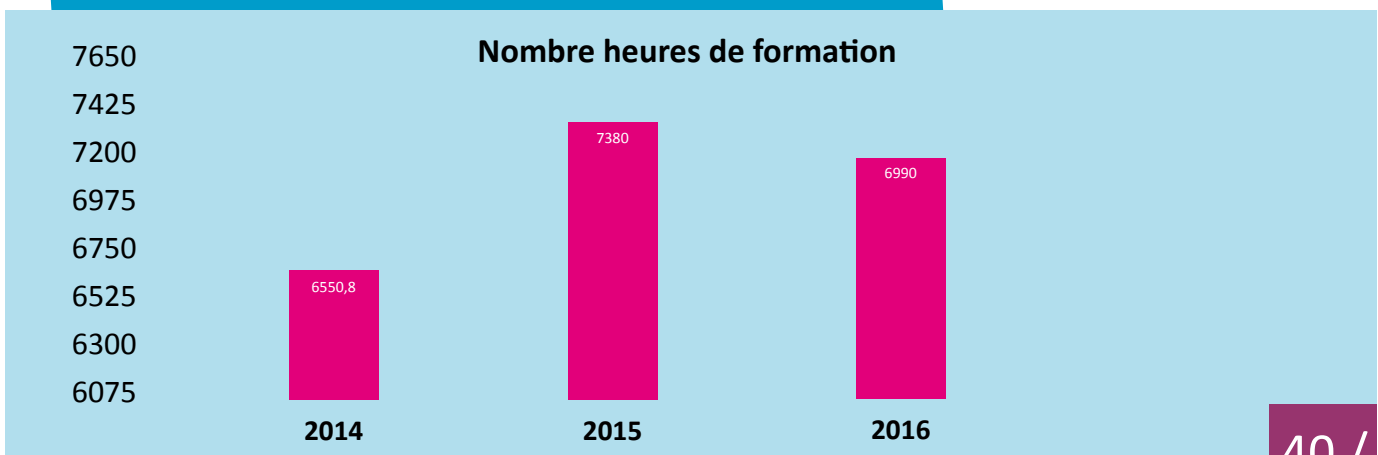
LES MOYENS DE FORMATION



PLAN DE FORMATION 2016 – BILAN GÉNÉRAL



PLAN DE FORMATION 2016 – BILAN GÉNÉRAL



PLAN DE FORMATION 2016 – BILAN GÉNÉRAL

	PÔLE AGRICOLE		PÔLE INDUSTRIEL		ENSEMBLE DES ESAT ADAPEI DE LA MEUSE 2016	ENSEMBLE DES ESAT ADAPEI DE LA MEUSE 2015
	JARDINS DE VASSINCOURT	JARDINS DE MONTVILLERS	BAR-LE-DUC	VERDUN		
TOTAL OUVRIERS (AGRÉMENT EN ETP)	74	50	128	104	356	356
TOTAL HEURES	1564 H	1340 H	2739 H	1347 H	6990 H	7380 H
MOYENNE D'HEURES/ OUVRIER	21,13 H	26,80 H	20,90 H	12,47 H	19,25 H	20,73 H
NOMBRES D'ATTESTATION DE FORMATION	73	73	144	65	358	402
NB D'OUVRIERS AYANT BÉNÉFICIÉ D'AU MOINS 1 ACTION DE FORMATION	53	38	83	51	225	227
% D'OUVRIERS AYANT BÉNÉFICIÉ D'AU MOINS 1 ACTION DE FORMATION	72 %	76 %	64,84 %	49,04 %	63,20 %	63,76 %

En 2016, plus de 63 % des ouvriers des ESAT ont bénéficié d'une ou plusieurs actions de formation professionnelle. Bien que le nombre d'attestations soit en baisse en 2016 (358 contre 402 en 2015), les ouvriers ont bénéficié d'actions de formation plus longues :

2-3 voire 5 jours pour certaines actions. Ce constat est le reflet de la politique d'accompagnement, qui par la montée en compétences, offre la possibilité aux ouvriers d'accéder à des formations techniques beaucoup plus approfondies.

LES CERTIFICATS

FORMATIONS	SST ¹	CACES ² NACELLE	CACES ² CHARIOT ÉLÉVATEUR
PARTICIPANTS	43	1	3
TITULAIRES	23	1	3

¹ Sauveteur Secouriste du Travail

² Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité

Le service propose également des formations spécifiques à l'obtention d'autorisation de conduite d'engins de

production permettant également de répondre aux obligations réglementaires du code du travail.

FORMATIONS	CONDUITE GRUE	CONDUITE CHARIOT	CONDUITE TRANSPALETTE ÉLECTRIQUE	CONDUITE DE TRACTEUR
PARTICIPANTS	3	17	11	13
TITULAIRES	2	12	10	10

L'ACQUISITION ET LE MAINTIEN DES SAVOIRS DE BASE

Pour la 7^e année consécutive, des sessions de développement et de maintien de compétences de base sont assurées à raison de 2h par semaine sur les 4 ESAT (pour 72 ouvriers au total).

Les objectifs ne sont pas uniquement d'acquérir les compétences liées à la lecture, l'écriture et la

numération, mais d'envisager un chemin, en rapport avec leur schéma de pensée, pour leur permettre d'apprendre à apprendre et d'acquérir plus d'autonomie sur la lecture de documents, l'écriture d'information et la numération ou le calcul qui leur sont indispensables à la tenue de leur poste de travail et par extension dans leur vie personnelle.

DE LA RECONNAISSANCE

Le service coordonne les moniteurs formés à accompagner les ouvriers à faire reconnaître leurs compétences.

Le dispositif « différent et compétent Lorraine » rebaptisé « parcours compétences » en fin d'année, a pour objectif de faire valider, via un dossier de preuves élaboré par l'ouvrier, ses compétences professionnelles.

Une vingtaine de « référentiels métier » existe et permet de positionner les ouvriers sur un niveau de compétence.

En 2016, 8 ouvriers (2 issus du Pôle Industriel et 6 du Pôle Agricole) ont reçu le certificat de compétences le 07 juin à Pont-à-Mousson.

OBJECTIF EMPLOI MEUSE

Le dispositif Objectif Emploi Meuse a pour mission de piloter les actions d'insertion en milieu ordinaire.

En 2016, 3 ouvriers, 2 du Pôle Industriel et 1 du Pôle

Agricole ont rejoint le dispositif.

Au total, ce sont 9 ouvriers qui bénéficient de l'accompagnement d'Objectif Emploi Meuse.

OUVRIERS	ADMISSION	PROJET
1 : PÔLE AGRICOLE	2005	OUVRIER EN PRODUCTION MARAÎCHÈRE ET HORTICOLE
2 : PÔLE AGRICOLE	2011	CONDUCTEUR D'ENGINS DE LEVAGE
3 : PÔLE AGRICOLE	2013	POISSONNIER / VENDEUR EN POISSONNERIE
4 : PÔLE AGRICOLE	2014	AGENT POLYVALENT EN RESTAURATION COLLECTIVE
5 : PÔLE AGRICOLE	2014	CHAUFFEUR LIVREUR
6 : PÔLE AGRICOLE	2015	EMPLOYÉ DE LIBRE-SERVICE EN JARDINERIE OU BRICOLAGE
7 : PÔLE AGRICOLE	2016	CHAUFFEUR LIVREUR
8 : PÔLE INDUSTRIEL	2016	MENUISIER / OUVRIER AGRICOLE/CARISTE
9 : PÔLE INDUSTRIEL	2016	OUVRIER D'ENTRETIEN ESPACES VERTS / EMPLOYÉ COMMUNAL

LES PROJETS

Le service est en perpétuelle évolution afin d'offrir une qualité de service toujours croissante. En 2016, plusieurs projets ont été initiés.

Le Dossier Informatisé de l'Usager

Les deux moniteurs du « service accompagnement » du Pôle Industriel ont été formés au paramétrage et à l'utilisation d'un logiciel permettant de tracer efficacement le parcours professionnel des ouvriers.

L'objectif est de transférer leurs compétences à l'ensemble des moniteurs pour utiliser ce logiciel comme outil d'accompagnement.

Pour chaque ouvrier, les projets professionnels y seront identifiés, les axes d'accompagnement définis, la traçabilité des évaluations et des actions de formation internes et externes consignés.

Cet outil permettra au service accompagnement de

construire tout au long du parcours professionnel de l'ouvrier un véritable portefeuille de compétences.

Amélioration de l'accueil des nouveaux arrivants

Cette année, a germé le projet de former certains ouvriers volontaires à l'accueil des nouveaux arrivants. A l'instar des parrains dans nos universités, les ouvriers « parrains » de nos ESAT auraient pour missions d'être le collègue « aidant », présentant la vie à l'ESAT.

Cette nouvelle mission n'a pas pour objectif de se substituer à la mission des encadrants professionnels mais de la seconder.

Elle n'a pas également pour objectif de former les ouvriers à transmettre leurs savoir-faire mais à leur donner les outils pour rassurer et présenter le fonctionnement et l'environnement de l'ESAT (restauration, vestiaires, infirmerie, ateliers, ...).

CONCLUSION

Cette année encore, le service accompagnement des ESAT de l'ADAPEI de la Meuse a mené une politique de formation toujours très active et innovante adaptée et répondant aux besoins identifiés dans les projets Professionnels Individuels des ouvriers. Le service reconnaît à chaque ouvrier la capacité d'apprendre tout au long de sa vie professionnelle basée sur le principe d'éducabilité.

Il réaffirme sa position au cœur des services de production pour permettre de coordonner l'ensemble des projets professionnels et secondariser les moniteurs dans leurs démarches d'accompagnement (création de documents de production, élaboration de cahier des charges de formation, gestion des systèmes de positionnement et d'évaluation de compétences des ouvriers, ...).

Nos ESAT sont reconnus sur le territoire pour la qualité de leurs prestations. Cette reconnaissance prouve que la politique d'accompagnement est gage de compétences professionnelles de nos ouvriers. Même si le taux de sortie des ouvriers vers le milieu ordinaire est nul depuis 6 ans, le service continue son accompagnement pour permettre aux demandeurs de pouvoir bénéficier d'une sortie « positive ».

Cependant, les expériences réussies d'ESAT « hors les murs » ainsi que les prestations de services dans nos établissements ou dans les entreprises extérieures prouvent leurs compétences et leur capacité d'intégration en milieu ordinaire.



Etre en situation mais avec un appui :

le Service Accompagnement des ESAT
est là pour les épauler.

PÔLE INDUSTRIEL

Le directeur, Didier RAMBEAUX



RAPPEL DES MISSIONS

Les lois de 2002 et 2005 ont confirmé la mission médico-sociale des ESAT chargés :

- d'offrir des possibilités d'activités diverses à caractère professionnel aux personnes handicapées,
- de mettre en œuvre ou de favoriser l'accès à des actions :
 - > d'entretien des connaissances,
 - > de maintien des acquis scolaires,
 - > de formation professionnelle,
 - > éducatives d'accès à l'autonomie, d'implication dans la vie sociale.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS ET ÉVOLUTIONS EN 2016

ACCOMPAGNEMENT

- 1^{er} année pleine du fonctionnement du CHSCT Ouvrier (créé en 2015) avec 4 réunions. Chaque établissement est représenté par un ouvrier formé, disposant de 4 heures de délégation par mois.

> La prévention et la sensibilisation par et pour les ouvriers d'ESAT.

- 4^{ème} année de mise en œuvre des Projets Professionnels Individuels, 5^{ème} année d'amélioration continue des conditions de travail (50 K€ alloués et investis), 6^{ème} année de la formation « maintien des acquis des savoirs de base » concernant 72 ouvriers.
- Finalisation de l'Évaluation Interne (démarrée en

ACTIVITÉ

- Nomination de Xavier GUILLET comme Directeur Adjoint sur l'ESAT de Verdun suite au départ de Francis HUMBERT (1^{er} avril).
- Création d'une 2^{ème} équipe autonome d'Espaces Verts à Bar-le-Duc, portant à 3 le nombre d'équipes autonomes sur le Pôle.
- Restructuration des Blanchisseries de Bar-le-Duc et Verdun permettant de traiter désormais et respectivement 1,5 tonnes/jour et 1,2 tonnes/jour (contre 500 kg/jour auparavant).
- 342 K€ pour Bar-le-Duc et 246 K€ pour Verdun ont été investis par autofinancement.
- Baisse de plus de 20 % du CA du dernier atelier de



Le Pôle Industriel est agréé pour accueillir 232 ouvriers :

- 104 à l'ESAT de Verdun,
- 128 à l'ESAT de Bar-le-Duc et son annexe de Vassincourt

2015) et redynamisation du Comité de Pilotage Qualité du Pôle (plan d'actions).

- Nomination d'Adeline CAILLET comme Responsable de l'Accompagnement et restructuration du service suite au départ de Michel LEBRET.
- Reconnaissance des performances des ouvriers par le biais de chèques CADHOC d'un montant de 150 €.
- Rénovation des sanitaires de Cumières.
- 7.000 heures de formation (équivalent à 4,5 temps pleins annuels) ont été dispensées aux ouvriers d'ESAT en 2016.

conditionnement (Bar-le-Duc). Cette baisse va encore s'accroître (cf donneurs d'ordres) laissant envisager la fin de cette activité à moyen terme (3 ans).

- CA en très léger développement mais résultat en forte progression (+ de 17 % du CA !).
- Perturbations dues à l'absentéisme de longue durée (parfois supérieure à 1 an) affectant l'organisation sur Verdun.
- Départ en retraite de la dernière agent de service salariée : tous ces postes (cuisine, ménage, livreurs, conducteurs d'engins, ...) sont désormais occupés par des ouvriers !

EFFECTIF DES USAGERS

AU 31/12/2016	USAGERS	ETP	ENTRÉES	SORTIES	TAUX D'ABSENTÉISME	AGE MOYEN	ANCIENNETÉ MOYENNE
BAR-LE-DUC VASSINCOURT	130	125,36	5	3	5,67 %	40,21	15,52
VERDUN	105	98,74	5	8	9,88 %	39,17	13,78

RÉPARTITION DES OUVRIERS PAR TUTELLE

	NOMBRE TOTAL D'OUVRIERS	TUTELLE PARENTS	TUTELLE INSTITUTION	SANS TUTELLE
BAR-LE-DUC VASSINCOURT	130	25	57	48
	SOIT	19,23 %	43,85 %	36,92 %
VERDUN	105	12	53	40
	SOIT	11,43 %	50,48 %	38,09 %

RÉPARTITION DES OUVRIERS PAR HÉBERGEMENT

	NOMBRE TOTAL D'OUVRIERS	FOYER	AUTONOME	FAMILLE
BAR-LE-DUC VASSINCOURT	130	45	57	28
	SOIT	34,62 %	43,85 %	21,53 %
VERDUN	105	33	49	23
	SOIT	31,43 %	46,67 %	21,90 %

RÉPARTITION DES OUVRIERS PAR ÉTAT CIVIL

	NOMBRE TOTAL D'OUVRIERS	MARIÉ / PACSÉ	CONCUBINAGE OU COLOCATION	CÉLIBATAIRE
BAR-LE-DUC VASSINCOURT	AVEC ENFANT(S)	5	2	7
	SANS ENFANT	10	14	92
VERDUN	AVEC ENFANT(S)	5	10	3
	SANS ENFANT	4	12	71

EFFECTIF DES SALARIÉS

AU 31/12/2015	SALARIÉS	DONT CDD	ETP	ENTRÉES	SORTIES	TAUX ABSENTÉISME	AGE MOYEN	ANCIENNETÉ MOYENNE
BAR-LE-DUC VASSINCOURT	29	1	24,90	1	4	6,30 %	45,69	10,28
VERDUN	23	2	19,82	8	8	13,24 %	42,90	8,47



ORIENTATIONS : FICHES ACTIONS

FICHE ACTION N° 1

Confirmer la transition vers une organisation apprenante et qualifiante qui relie la performance économique et la formation continue de chaque ouvrier.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Elever le niveau de compétence de chacun des ouvriers par la formation professionnelle continue et la mise en oeuvre de parcours individualisés.

Reconnaître et valoriser les compétences des usagers.

Faire valoir le droit pour l'utilisateur d'accéder au travail et à l'éducation (principe d'éducabilité).

Adapter l'accompagnement pour rendre les ouvriers plus autonomes dans la gestion de leur parcours médical.

ÉCHÉANCES

En continu

En continu

En continu

En continu

RÉSULTATS PRINCIPAUX ATTENDUS (INDICATEURS)

- Adaptation des usagers aux évolutions techniques des postes ;
- Accès à des postes initialement occupés par des ouvriers de production ;
- Valorisation de chaque ouvrier en affirmant sa citoyenneté ;
- Emergence d'un rôle d'acteur économique et social de l'utilisateur ;
- Diminution de l'absentéisme et optimisation du travail paramédical (enquêtes, actions de prévention, etc.) ;
- Activité économique pérenne ;
- Multiplication des passerelles ESAT/milieu ordinaire ;
- Usager acteur de son parcours.

Pilotage : Service accompagnement - Équipe paramédicale - MA/MPA

Modalités de suivi : CODIR

FICHE ACTION N° 2

Renforcer la coopération, le développement du partenariat, l'ouverture sur l'environnement, l'accès à l'information et la communication.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Renforcer et promouvoir l'image et la notoriété des ESAT :

- Au sein des différents pôles de l'ADAPEIM et du CA ;
- auprès des partenaires externes directs (EPDAMS, MDPH, SPJM, etc.) ;
- auprès des entreprises, collectivités, particuliers, etc..

Renforcer l'intégration et l'insertion professionnelle et sociale des ouvriers.

Finaliser la création du site Internet du Pôle.

Formaliser un conventionnement avec le secteur psychiatrique

ÉCHÉANCES

En continu

En continu

2014

2015

RÉSULTATS PRINCIPAUX ATTENDUS (INDICATEURS)

- Reconnaissance de nos politiques, de nos pratiques et de nos compétences ;
- Inclusion sociale des usagers accrue ;
- Site internet opérationnel et interactif ;
- Partenariat conventionné avec le secteur psychiatrique.

Pilotage : Direction du Pôle industriel

Modalités de suivi : Comité de Pilotage Qualité - CODIR

FICHE ACTION N° 3

Adapter l'accompagnement à l'évolution du public accueilli (troubles psychiques, personnes vieillissantes...).

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Poursuivre l'analyse des pratiques professionnelles pour améliorer la qualité des réponses possibles.

Former les professionnels à l'évolution des publics accueillis (troubles psychiques et du comportement).

Poursuivre l'aménagement des temps partiels et l'adaptation des postes de travail pour les ouvriers vieillissants.

Proposer des changements adaptés de postes ou d'activités à l'état de santé et à la fatigabilité des ouvriers.

Orienter les ouvriers ayant perdu la capacité et/ou la motivation vers des structures adaptées (SACAT).

ÉCHÉANCES

En continu

En continu

En continu

En continu

En continu

RÉSULTATS PRINCIPAUX ATTENDUS (INDICATEURS)

- Professionnels formés à l'accompagnement de nouveaux publics ;
- Maintien en activité des ouvriers vieillissants et/ou en perte de capacité ;
- Réduction de l'absentéisme ;
- Réorientation des usagers en souffrance et admissions de jeunes ouvriers.

Pilotage : Direction du Pôle industriel - Équipe médicale et paramédicale

Modalités de suivi : Comité de Pilotage Qualité - CODIR

PÔLE ADULTES DÉPENDANTS

Le directeur, Eddy LAGARDE



Le Pôle Adultes Dépendants de l'ADAPEI regroupe les deux structures :

- FAM S^t Maur de Verdun
- Home familial d'accueil temporaire à Vassincourt

Les missions de ces foyers reposent sur les lois du 2 janvier 2002, la loi du 11 février 2005, complétées par le décret 2009-322 de mars 2009. Les structures s'appuient sur l'énoncé des valeurs associatives pour mettre en place les projets d'établissements.

Ces deux structures, sur un mode d'accueil différencié, accueillent des personnes n'ayant pas la capacité d'intégrer un E.S.A.T. et qui présentent un handicap lourd. Les établissements proposent une surveillance et des soins constants, sans lesquels rien ne peut être entrepris, ainsi qu'un accompagnement adapté au handicap de la personne, accompagnement personnalisé par le biais de l'avenant au contrat de séjour. Accueillir, observer la personne pour permettre à chacun l'expression et le développement de ses capacités, proposer des activités et des animations adaptées font partie des missions de ces établissements. L'aspect social, d'aide à la vie quotidienne, est complété par une surveillance, des soins constants et un suivi médical.

La prise en charge globale concourt à apporter aux résidents sécurité, respect, confort, bien-être et épanouissement.

Le projet de pôle a permis aux structures d'apporter des réponses aux préconisations de l'évaluation externe réalisée en 2012. Les équipes poursuivent le travail engagé dans le cadre de la démarche qualité.

Le Pôle Adultes Dépendants a procédé à l'évaluation interne, des plans d'action ont été déclinés.

Le projet d'extension du FAM sur Vassincourt va se concrétiser, les travaux de construction sont engagés pour une ouverture prévue début 2017.

La transplantation du FAM S^t Maur sur le site Niel à Thierville est toujours actée, la démolition des anciens bâtiments devrait débuter en 2017.



LES STRUCTURES

1/ Rappel historique

Le Foyer d'Accueil Médicalisé :

Créé en 1992 pour répondre aux besoins des personnes les plus dépendantes, le Foyer d'Accueil Médicalisé accueille 40 adultes, 36 en internat et 4 en accueil de jour. Le FAM de Verdun offre un lieu d'accueil permanent pour des personnes dépendantes et l'établissement devient leur chez eux.

Depuis son ouverture, la structure a évolué pour adapter son offre d'accompagnement à des personnes handicapées qui, pour une bonne part, ont avancé en âge. Un accompagnement à la fin de vie est assuré dans toute la mesure du possible.

Le Home Familial

Créé en 1972 pour répondre principalement au besoin de répit des familles qui ont fait le choix de garder à

domicile leur fils ou fille handicapé(e), cette structure de 10 places est toujours autorisée à ce jour à titre expérimental. L'établissement est ouvert 258 jours par an et propose des séjours d'accueil temporaire variant de 2 à 4 semaines.

Le HOME assure les accueils uniquement sur un mode temporaire et permet d'apporter un soutien aux familles, mais aussi aux personnes accueillies en structure pour trouver un lieu qui permette une rupture bénéfique. En perte de vitesse quant à son activité, la structure se prépare à se transformer en accueil permanent.

Ces deux établissements bénéficient d'un financement par l'Assurance maladie pour la partie soins et d'un prix de journée par le Conseil Départemental pour la partie hébergement, duquel est déduite la participation financière de la personne accueillie.



FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ

17--19, rue de la Marne - VERDUN
Tel. : 03 29 86 11 70
Fax : 03 29 86 74 70
Courriel : famstmaur@adapei-meuse.fr

HOME FAMILIAL

route de Neuville - VASSINCOURT
Tel. : 03 29 78 58 15
Fax : 03 29 78 59 12
Courriel : home.familial@adapei-meuse.fr



LE FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ

LES PERSONNES HANDICAPÉES

	20 24 ANS	25 29 ANS	30 34 ANS	35 39 ANS	40 44 ANS	45 49 ANS	50 54 ANS	55 59 ANS	50 74 ANS	TOTAL
EFFECTIF AGRÉÉ										
INTERNAT : 36										
ACCUEIL DE JOUR : 4										
EFFECTIF AU 31/12/16	-	1	1	2	6	5	3	9	9	36
INTERNAT :										
EFFECTIF AU 01/01/16	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
ACCUEIL DE JOUR :										
EFFECTIF AU 31/12/16	1	-	-	-	-	-	-	1	-	2
ACCUEIL DE JOUR :										
SORTIE INTERNAT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ENTRÉE INTERNAT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SORTIE ACCUEIL DE JOUR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ENTRÉE ACCUEIL DE JOUR	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EFFECTIF INTERNAT/EXTERNAT CONFONDU AU 31/12/2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	38
NOMBRE DE JOUR DE PRÉSENCE (365 JOURS)										
11540 JOURNÉES PRÉVUES EN INTERNAT										11319
840 JOURNÉES PRÉVUES EN ACCUEIL DE JOUR										237
ABSENCE DES INTERNES										
MALADIE/HOSPITALISATION	-	-	-	-	22	-	-	14	3	39
RETOURS EN FAMILLE	-	21	129	167	303	266	108	367	76	1437
SÉJOUR VACANCES ADAPTÉES À L'EXTÉRIEUR	-	-	-	-	22	36	21	15	51	145
SÉJOUR AUTRES ÉTABLISSEMENTS	-	-	-	-	-	22	-	-	-	22
AUTRES (TEMPS ENTRE SORTIE ET ADMISSION)	-	-	-	-	212	-	2	-	-	214
TOTAL ABSENCES DES INTERNES	-	21	129	167	559	324	131	396	130	1857
ABSENCE DES EXTERNES										
ABSENCE POUR RAISONS DE SANTÉ	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RETOURS EN FAMILLE	14	-	-	-	-	-	-	148	-	162
SÉJOUR AUTRES ÉTABLISSEMENTS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AUTRES (ÉPIDÉMIE)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL ABSENCES DES EXTERNES	14	-	-	-	-	-	-	148	-	1162
TOTAL DES ABSENCES	14	21	129	167	559	324	131	544	130	2019
TAUX D'ABSENTÉISME INTERNAT ET EXTERNAT CONFONDUS										16,30 %
NOMBRE DE P.H. EN E.T.P.										40
TAUX D'OCCUPATION										
INTERNAT										98,04 %
EXTERNAT										28,22 %

Remarques :

La moitié de l'effectif des personnes accueillies se situe dans la fourchette d'âge 55 - 70 ans.

Nos doyens : des femmes 69 ans et 4 mois
des hommes : 67 ans et 8 mois.

L'absentéisme

La baisse de journées en internat est principalement liée à une longue absence d'un jeune homme dont l'état ne permettait pas le maintien en institution.

Après une période d'hospitalisation, la famille a opté pour un retour à domicile permettant des soins de proximité.

La baisse de fréquentation en accueil de jour se confirme cette année encore avec un taux d'occupation de 28,22 %, 1 homme a été accueilli tout au long de l'année, un jeune homme de 20 ans, sortant de l'IME a été admis le 29 novembre 2016.

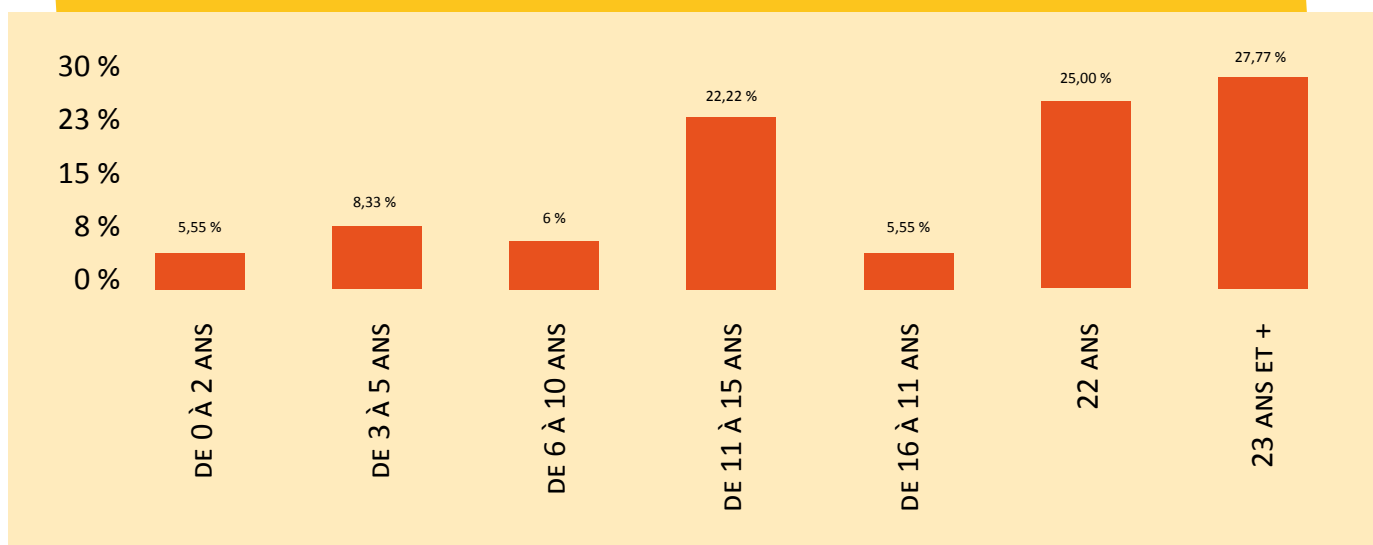
Les candidats pour ce type d'accueil sont peu nombreux dans le Nord Meusien, deux places restent inoccupées.

LA DURÉE DU PLACEMENT

Depuis l'ouverture de l'établissement en septembre 1992 au 1^{er} trimestre 1993, 53 % de l'effectif est toujours présent (10 femmes et 9 hommes)

La durée moyenne de l'hébergement en internat est de 17 ans et 06 mois.

RÉPARTITION DU TEMPS D'HÉBERGEMENT DES RÉSIDENTS INTERNES



DURÉE D'ACCUEIL	NOMBRE DE FEMMES	NOMBRE D'HOMMES
DE 1 À 2 ANS	1	1
DE 3 À 5 ANS	1	2
DE 6 À 10 ANS	2	0
DE 11 À 15 ANS	3	5
DE 16 À 21 ANS	1	1
DE 22 ANS	4	5
23 ANS ET +	6	4

LES RÉSIDENTS ACCUEILLIS EN ACCUEIL DE JOUR

Un homme âgé d'un peu plus de 55 ans vient du lundi au vendredi depuis 3 ans ; il est domicilié dans le Nord Meusien, à 40 kms environ de Verdun.

Un jeune homme vient d'être admis le 29 novembre 2016, le jour de son 20^e anniversaire.

ACCOMPAGNEMENT ET TRAVAIL ÉDUCATIF

L'accompagnement au quotidien :

Le Foyer d'Accueil Médicalisé Saint Maur est en capacité d'accueillir 40 résidents qui, de par leur handicap, nécessitent l'aide d'une tierce personne dans les actes de la vie courante ainsi qu'un accompagnement éducatif. Cet accueil est fixé à 36 places en internat et 4 places en externat. En 2016, 36 résidents ont été accueillis dans l'établissement à temps plein (100% de sa capacité), toutefois l'année a été marquée par l'absence d'un résident pour raisons de santé, cela pendant près de 6 mois. Une réintégration en douceur de ce résident à partir d'octobre s'est opérée grâce à la concertation de l'équipe pluridisciplinaire en association avec la famille. En novembre 2016, nous avons pu accueillir un nouveau résident en qualité d'externe dès sa sortie de l'IME à l'âge de 20 ans.

Les équipes sont présentes 365 jours par an, 24h/24. Elles proposent un accompagnement personnalisé qui tient compte des besoins spécifiques de chacun.

Pour cela, des rencontres pluridisciplinaires sont organisées tous les mois et permettent aux équipes de réfléchir et d'échanger sur les accompagnements que nous proposons et d'interroger leur pertinence au

regard des évolutions que connaissent les résidents et des besoins repérés.

Au quotidien, une grande partie de l'accompagnement est centrée sur la toilette, les changes, les soins, l'aide aux repas, la pratique d'activité. Nous observons qu'avec le vieillissement des familles et des résidents, les achats de vêture, de produits d'hygiène, de magazines sont plus fréquemment effectués par nos soins... Nous notons aussi que la perte progressive d'autonomie des résidents avec leur avancée en âge constitue un frein aux sorties extérieures de par les aides à la mobilisation nécessaires : taux d'encadrement de 2/1 pour de plus en plus de résidents. Nous tenons au maximum à proposer aux résidents une ouverture vers l'extérieur, que ce soit aux travers de sorties nature, achats, culture (concerts, musées, ...), quel que soit le type et la lourdeur du handicap. En 2016, nous en sommes à la 9^e génération de projets individuels. Les équipes élaborent ces projets individuels en tenant compte de l'expression du résident, de sa famille et des besoins qui ont été identifiés tout au long de l'année. Ils sont validés par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire. Nous rencontrons chaque année les familles à l'occasion de la signature de ces projets individuels, un bilan éducatif et un bilan médical/paramédical sont alors transmis à cette occasion. Dans ces bilans, nous expliquons les habitudes de vie, les évolutions connues au cours de l'année ainsi que l'accompagnement prodigué par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire.

Partenariat avec des bénévoles, des associations, des structures médico-sociales et sanitaires :

Le FAM Saint Maur s'inscrit dans une dynamique d'ouverture vers l'extérieur :

- L'existence d'une salle Snoezelen au sein du FAM Saint Maur a favorisé la mise en place de partenariats avec différents établissements des alentours. Des conventions signées viennent formaliser ces partenariats et nous permettent de mettre à disposition nos équipements. Cette année encore, l'hôpital de Verdun, le CAMSP de Verdun, l'IME et le SESSAD de Thierville, le Home Familial de Vassincourt ont pu proposer à leur public des activités sensorielles au sein de notre établissement. Une nouvelle demande d'utilisation faite par l'EPDAMS de Verdun est actuellement en cours.

- Mise à disposition d'un bassin de balnéothérapie : une convention a été établie avec l'hôpital de Verdun pour nous permettre d'utiliser leur bassin de balnéothérapie. Un créneau d'1h30 nous est donc réservé chaque mardi.

- **Convention avec la piscine de Verdun :** plusieurs plages horaires nous sont réservées à la piscine de Verdun pour que les résidents puissent avoir accès au petit bassin. Une monitrice de sport adapté, une encadrante et une bénévole accompagnent les résidents dans ces activités. Le taux d'encadrement est souvent de 1 pour 1. 20 résidents au total ont pu bénéficier de cette activité cette année .



- **Partenariat APAJH 55** : des séjours été sur un autre site de l'ADAPEI (Home Familial à Vassincourt) sont proposés aux résidents et organisés avec APAJH 55, organisme de vacances. D'une durée de 3 semaines, ils permettent de proposer un accompagnement renforcé et constituent parfois une première expérience avant d'envisager une autre formule de séjour vacances. En 2016, 9 résidents ont pu bénéficier de cette prestation, sous forme de séjour complet ou de demi séjour.

- **Centre Social Pierre Kergomard** : une convention de partenariat a été signée au cours du deuxième semestre 2016 et nous permet de nous associer à la démarche de Jardins Partagés mise en place par le Centre social avec de nombreuses associations locales. Une parcelle de jardin a été mise à notre disposition pour y développer des cultures, plantations. Les résidents investis dans ce projet participent à toutes les étapes en lien avec le jardinage : achat des outils, entretien de la parcelle, choix des graines, plantations, rencontres organisées par le Centre social. Les séances sont programmées les mercredis après-midis, propices aux rencontres avec d'autres publics.

Bénévolat : plusieurs bénévoles interviennent au sein de notre établissement :

- une ancienne salariée, Claude vient en tant que bénévole une fois par semaine dans l'établissement ; elle accompagne des résidents à la piscine ou en séance de balnéothérapie de l'hôpital de Verdun. Elle a participé également à toutes les rencontres de sport adapté (olympiades) festives organisées avec la monitrice de sport adapté.

- Sœurs Raymonde et Marie-Josée interviennent deux fois par mois : elles animent de petits ateliers et proposent aux résidents qui le souhaitent des chants, des histoires et des dessins qui leur permettent d'exprimer leur foi. Des rencontres régulières sont organisées sur l'extérieur par leur association appelées rencontres « foi et lumière ». Elles se déroulent les samedis. Onze rencontres ont pu avoir lieu en 2016.

- Jacqueline, retraitée de l'Éducation Nationale vient bénévolement animer l'atelier « Contes à Modeler » aux côtés de deux membres de l'équipe investis dans ce travail pédagogique et ludique. En fin d'année, une représentation de type mini pièce de théâtre a lieu et les

parents sont invités.

- Christian, frère d'une résidente anime régulièrement les événements festifs que nous organisons : fête de Noël, repas de fin d'année, après-midis « musique disco ». Les résidents apprécient particulièrement ces moments musicaux partagés avec leurs camarades et le personnel d'encadrement.

- 2 fois par an, l'association de tourisme équestre de Gussainville propose une journée en calèche dans Verdun à l'ensemble des résidents du foyer.

Accompagnement éducatif proposé au FAM Saint Maur :

Nous constatons toujours un important besoin de prestations liées aux soins, à la santé et à la dépendance chez nos résidents. Cela s'explique à la fois par le vieillissement progressif des résidents que nous accompagnons et l'évolution liée au handicap. On

constate qu'un équilibre s'est instauré au niveau des axes engagés en 2016 : alors qu'en 2015, nous relevions 13 axes engagés autour de la stimulation et 26 autour du bien-être, en 2016 nous relevons 20 axes engagés dans la stimulation et 21 autour du bien-être.

Concernant les axes d'accompagnement en lien avec la stimulation, on note qu'en 2015, ces derniers étaient principalement axés sur les activités/temps libres. En 2016, ils se répartissent de manière égale entre les activités/temps libres et les tâches de la vie quotidienne. On peut penser qu'avec la majoration de la dépendance et du vieillissement, les besoins de stimulation augmentent. Concernant les autres axes,

on note une légère hausse des accompagnements en lien avec les apprentissages et une légère baisse des axes en rapport aux liens (amicaux et familiaux).

Démarche d'amélioration des pratiques :

Le FAM Saint Maur est engagé dans une dynamique d'amélioration de ses pratiques notamment au travers des comités de pilotage Qualité et Hygiène. En 2016, l'avancée des travaux s'est portée sur l'amélioration de l'hygiène au sein des unités avec l'installation de bassines pour le linge sale dans chaque chambre, un état des lieux de la lingerie dans la perspective d'un rapprochement avec les normes RABC, une modification du rangement de linge dans les roll-on (par casier nominatif désormais),



élaboration de protocoles (désinfection des baignoires par exemple). Le travail réalisé vise à la fois à améliorer nos pratiques en matière d'hygiène et à réajuster et optimiser notre organisation de travail en fonction des problématiques rencontrées.

La démarche qualité fait suite aux recommandations de l'évaluation externe de 2012. Nous avons engagé différents travaux au cours de l'année 2016 : Travail sur l'identification et le circuit des locaux par une signalétique adaptée, élaboration d'une enquête de satisfaction à destination des familles et des résidents, validée en CVS fin 2016, amélioration de la traçabilité des entretiens avec la psychologue avec une inscription systématique dans le dossier de l'utilisateur.

Période estivale 2016 :

Durant l'été (juillet/Août), 13 résidents ont pu profiter d'un séjour avec leur famille et 6 d'entre eux ont également profité d'un séjour vacances à l'extérieur ou en colo interne (Home familial Vassincourt).

9 résidents ont participé au séjour interne organisé avec la collaboration de l'APAJH 55 et 13 résidents ont pu profiter d'un séjour à l'extérieur. Ces séjours et retours en famille ont permis aux résidents d'effectuer une rupture avec la quotidienneté du FAM, de s'ouvrir sur de nouvelles personnes (camarades, animateurs), de découvrir de nouveaux lieux et de nouvelles activités. Nous avons pu constater à leur retour combien ces séjours sont enrichissants et le plaisir qu'ils ont eu à y participer. A l'exception des demi-séjours en colo interne qui durent 11 jours, les séjours ont une durée entre deux et trois semaines.

Les mouvements dans l'établissement, les troubles du comportement et l'avancée en âge des résidents :

L'année 2016 a été marquée par l'arrivée d'un deuxième résident externe, le jour de ses 20 ans le 29 novembre 2016. Nous n'avons pas eu d'autres demandes de places en externat au cours de l'année.

Les accompagnements proposés au sein du FAM Saint Maur diffèrent selon les unités. Les personnes polyhandicapées présentant une dépendance physique sont prises en charge majoritairement sur les unités du rez-de-chaussée pour des raisons de sécurité. Les personnes présentant des troubles du comportement (quelle que soit la pathologie) résident sur les unités du 1er étage. Elles présentent plus d'autonomie physique mais nécessitent un accompagnement au niveau de la sociabilisation, l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne et le respect des règles.

Sur l'une des unités du 1^{er} étage, nous proposons un accompagnement s'inspirant de la méthode TEACCH. La population accueillie au FAM est vraiment très diversifiée : personnes polyhandicapées, résidents avec des troubles du spectre autistique et troubles associés, psychotiques, trisomiques... L'amplitude des âges va de 20 ans à au-delà de 70 ans, les écarts d'âge sont importants, allant jusqu'à 50 ans d'écart. Nous notons également un vieillissement important des personnes accueillies, les personnes de plus de 50 ans représentent plus de la moitié de nos effectifs. La majorité du personnel a été formée sur le vieillissement et le rythme de vie au quotidien et les activités s'adaptent au profil des résidents que nous accueillons.



ANIMATIONS SOCIO-ÉDUCATIVES

Les activités durant l'année 2016 :

Une grande partie de l'accompagnement gravite autour de l'accomplissement des besoins fondamentaux des résidents. Cependant nous continuons à soutenir les propositions d'activités de type : occupationnel, d'éveil ou d'art, notamment grâce à l'intervention d'encadrants et professionnels spécifiques (monitrice de sport adapté, plasticienne) qui proposent des activités hebdomadaires, bi-mensuelles ou mensuelles à nos résidents : sport adapté, piscine, balnéothérapie, soins détente et éveil en salle Snoezelen, musique, djembé, expression corporelle, équitation, contes. Nous veillons à promouvoir la socialisation, la découverte et l'ouverture aux autres.

Chaque activité doit être réfléchi et proposée en fonction des potentialités repérées et des envies de chacun. Pour certains, nous allons chercher à développer la stimulation voire l'autonomie, favoriser l'apprentissage ou la socialisation, pour d'autres la prise en charge sera plus axée sur le bien-être et la stimulation des sens. Il est important de comprendre que les activités proposées peuvent se faire de façon active ou passive (en tant qu'acteur ou en tant que spectateur), mais nous faisons en sorte qu'elles trouvent toutes un sens auprès du résident. Ce que nous recherchons en premier lieu, c'est l'épanouissement des personnes que nous accueillons. Les sorties extérieures ont été nombreuses au cours de cette année : balades nature, en ville... Des sorties restaurant, concerts, magasins (achats personnels des résidents) sont proposées tout au long de l'année. Enfin, des sorties exceptionnelles sont venues ponctuer l'année, grâce au renforcement de l'encadrement et nous ont permis de faire des propositions variées. En 2016, les résidents ont pu ainsi visiter le musée Pompidou à Metz, le Domaine de Vendresses (Ardenne), aller au zoo d'Amnéville, à la Pépinière de Nancy. Ils ont pu également visiter la ferme pédagogique de Nançois le Grand ou encore la citadelle de Montmédy. Des journées détente au lac de Madine ont été proposées pendant la période estivale. Chaque sortie exceptionnelle a fait l'objet de renforcement de l'encadrement, essentiel pour que les résidents puissent bénéficier d'un accompagnement adapté à leur handicap.

LE PARTENARIAT AU FAM

Le Conseil de la Vie Sociale s'est réuni au mois de février – juin et octobre 2016

Les résidents élus participent à chaque conseil. Intimidés, problèmes de concentration, de mémoire, ils prennent la parole s'ils sont sollicités et sur des événements précis « Noël, les projets de vacances, les repas, les manifestations sportives... ». Nous allons réfléchir à un support visuel adapté de type photographie ou vidéo pour les aider à se remémorer et donc à s'exprimer. Les informations portant sur les mouvements du

personnels, les futurs projets, l'organisation générale de l'établissement ont été abordées.

Les réunions entre parents

Comme évoqué les années précédentes, il est très difficile pour les parents de fixer régulièrement des temps de rencontre. Pour maintenir des échanges mais sous une autre forme, l'établissement propose depuis quelques années déjà, de partager un repas entre parents, résidents et professionnels à l'occasion de la fête de l'été.

Ce temps de convivialité apprécié de tous, s'est reproduit pour la fête de Noël.

La réunion de parents/professionnels

La réunion n'a pas pu avoir lieu durant l'année 2016 ; elle est programmée début 2017. Le thème retenu portera sur le rôle de l'infirmière au FAM.

Les intervenants de l'extérieur

Bien intégrés, les bénévoles s'investissent régulièrement pour l'encadrement piscine et balnéo, jeux de société, scénette théâtrale à partir de contes, animations musicales, sorties liées aux animaux, catéchèse.

Les conventions avec d'autres partenaires :

A.P.A.J.H. Meuse

Le partenariat pour l'encadrement des séjours de vacances à l'extérieur se poursuit. Pour la dernière année, les locaux sur le site de Vassincourt sont mis à la disposition d'APAJH durant 3 semaines en été. Les locaux du home familial seront réhabilités en 2017 pour accueillir le nouveau foyer occupationnel.

Le Centre Hospitalier

Des conventions sont signées avec les services hospitaliers de Verdun pour la mise à disposition d'un ergothérapeute, pour l'usage du bassin de rééducation et la coopération avec l'équipe mobile de soins palliatifs.

Le FAM partage l'espace Snoezelen avec les services accueillant des enfants (CMP, CAMSP, IME et le SESSAD, l'hôpital de jour) et les adultes du Home Familial.

Une convention est établie avec chaque service pour définir les modalités et les règles d'usage.

Les jardins partagés des Planchettes

Ce partenariat, riche de cultures différentes, a été conventionné en septembre 2016 avec l'Association des usagers du Centre Social Kergomard de Verdun. C'est avant tout un lieu de partage dont l'objectif est de créer des liens entre les habitants et les jardiniers.

Une parcelle de jardin est confiée à l'établissement ; ce projet innovant demande un entretien régulier, c'est donc le mercredi après-midi qu'il est prévu de pratiquer l'activité jardinage.



LE HOME FAMILIAL

EFFECTIFS DU HOME FAMILIAL

	30/34 ANS	35/39 ANS	40/44 ANS	45/49 ANS	50/54 ANS	55/59 ANS	60/72 ANS	TOTAL
EFFECTIF AGRÉÉ INTERNAT ACCUEIL DE JOUR								10
EFFECTIF AU 31/12/16 INTERNAT :	2	0	4	4	3	4	3	20
EFFECTIF AU 31/12/16 ACCUEIL DE JOUR :	1	1	0	1	0	2	1	6
NOMBRE DE JOUR D'OUVERTURE (258 JOURS)								
DÉPARTEMENT D'ORIGINE DES RÉSIDENTS INTERNAT ET ACCUEIL DE JOUR CONFONDUS								
AUBE	-	-	1	-	-	-	1	2
MEUSE	3	1	1	5	-	5	3	18
MEURTHE ET MOSELLE	-	-	-	-	2	-	-	2
MOSELLE	-	-	1	-	-	1	-	2
HAUTE MARNE	-	-	1	-	-	-	-	1
CÔTE D'OR	-	-	-	-	1	-	-	1
1736 JOURNÉES EN INTERNAT								
AUBE	-	-	23	-	-	-	90	113
MEUSE	208	-	109	120	-	65	516	1018
MEURTHE ET MOSELLE	-	-	-	-	-	-	-	-
MOSELLE	-	-	89	-	-	90	-	179
HAUTE MARNE	-	-	13	-	258	-	-	271
MARNE	-	-	-	-	155	-	-	155
TOTAL	208	-	234	120	413	155	606	1736
232 JOURNÉES EN ACCUEIL DE JOUR	47	64	-	47	-	52	22	232
TAUX D'OCCUPATION CUMULÉ								75,98 %

Remarques :

L'âge moyen des résidents internes est de 53 ans ; le plus jeune a 32 ans, la plus âgée a 72 ans.

L'âge moyen des résidents en accueil de jour est de 49 ans 8 mois ; le plus jeune a 37 ans, la plus âgée a 61 ans. 26 adultes (13 femmes et 13 hommes) ont fréquenté le home

familial ; 14 sont meusiens soit 63 % de l'effectif. 6 résidents meusiens ont été accueillis en accueil de jour. 4 adultes ont aterné accueil temporaire et accueil de jour.

1 résident interne du FAM de Verdun a bénéficié d'un séjour pour lui permettre de rompre avec ses habitudes en sortant de l'institution.

CONCLUSIONS

L'année 2016 a été très mouvementée au niveau de l'équipe de direction du Pôle Adultes Dépendants. La directrice du pôle ayant pris sa retraite de façon anticipée, c'est le chef de service de Verdun qui l'a remplacée en intérim puis de façon définitive. Une nouvelle chef de service éducatif a été nommée au FAM de Verdun. Le psychiatre de Verdun a également pris sa retraite, celui-ci a été remplacé dès son départ.

Avec tous ces changements, les résidents, les familles et les professionnels ont dû s'adapter. Même si les premiers mois n'ont pas été simples, nous n'avons pas ressenti de difficultés importantes au sein du pôle.

Dans les deux établissements du Pôle Adultes Dépendants, nous accueillons des personnes lourdement handicapées ayant toutes une orientation en FAM ou en Accueil temporaire (uniquement sur Vassincourt). Sur Verdun, nous avons peu de demande d'accueil de jour alors que sur Vassincourt, le besoin de ce type de prestation est réel.

Nous observons depuis plusieurs années que le profil des résidents accueillis a changé, nous avons toujours dans nos structures des résidents polyhandicapés, des personnes trisomiques, des personnes avec un handicap mental profond, des autistes. Celles-ci sont souvent-là depuis de nombreuses années, avec des troubles associés dus au vieillissement. Les personnes qui viennent dorénavant présentent de plus en plus un handicap psychique. Les formations proposées aux professionnels doivent donc tenir compte de toutes ces caractéristiques (besoin de formation exprimé par les équipes).

Avec le vieillissement du public, nous avons de plus en plus de soins à prodiguer. Le poste d'infirmière supplémentaire à 95 % va nous permettre de mieux accompagner par une présence plus large en semaine et également le week-end. Les infirmières pourront mieux

former et aider les équipes aux différentes tâches qui leur sont confiées (la toilette, les aides alimentaires, les soins de stomie, l'alimentation par gastrostomie, les soins de sonde urinaire, les aérosols...). De plus, les procédures en rapport à l'hygiène vont pouvoir être mises en place plus rapidement et nous pourrions dorénavant mettre à jour l'ensemble des protocoles médicaux.

Les deux établissements ont beaucoup progressé depuis l'évaluation interne de 2015.

Enormément au niveau de l'hygiène mais également au niveau des prises en charges éducatives. La mise en place du dossier informatisé au niveau administratif a été faite cette année. Début 2017, la partie éducative devrait être opérationnelle. Cela a demandé beaucoup de travail car le logiciel a été adapté en fonction des pratiques de terrain. Pour la partie médicale, il reste à faire car le logiciel doit convenir à l'ensemble des structures de l'ADAPEI et elles sont très diversifiées.

En cette fin d'année 2016, le bâtiment en construction sur Vassincourt est presque terminé. Le Home Familial va donc bientôt se transformer en une extension du FAM de Verdun (courant mars 2017) et en 2018, en un foyer occupationnel.

D'ici quelques mois, nous proposerons donc 9 places d'accueil temps plein sur Vassincourt et 2 places d'accueil temporaire. Et sur Verdun 36 places d'accueil temps plein et 4 d'accueil de jour.

Au vu des demandes d'accueil de jour, nous demanderons de pouvoir proposer des places d'accueil de jour sur les 2 sites géographiques.

Les projets de constructions portés par l'ADAPEI de la Meuse vont permettre de résoudre les problèmes d'accessibilité et de proposer des locaux adaptés (chambres individuelles avec douches non collectives, salle d'activités en dehors des lieux de restauration, bâtiment rez-de-chaussée...). Les résidents, les familles et les professionnels ont hâte de voir les différents projets aboutir.



Au vu des demandes d'accueil de jour, nous demanderons de pouvoir proposer des places d'accueil de jour sur les 2 sites géographiques



RAPPORT D'ORIENTATION DU PRÉSIDENT

Frédéric COSTE

Assemblée Générale - 22 avril 2017 - Vassincourt

Je regrette d'être redondant, année après année, mais comment ne pas s'interroger sur les questions qui se posent à nous, à savoir le vieillissement de la personne en situation de handicap, l'accueil en Belgique, la question de l'autisme et la liste d'attentes dans nos établissements et services.

Le vieillissement des personnes en situation de handicap se précise. A force de prévenir et d'annoncer l'avancée en âge des personnes en situation de handicap, les questions se posent à nous :

- Des personnes maintenues en ESAT dans l'attente d'un accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé ou en foyer d'accueil spécialisé
- Des personnes à domicile avec des aidants âgés dans l'attente de place en structures
- Des personnes handicapées trop jeunes pour entrer en EHPAD
- Des personnes handicapées à domicile souffrant de solitude ou/et en perte d'autonomie.

Nous avons construit des propositions au niveau du Conseil d'Administration à partir d'un diagnostic construit en lien avec la MDPH, et nos établissements et structures. Nous allons devoir attendre le futur Programme Régional de Santé et le prochain schéma départemental de l'autonomie, pour que soit confirmé un diagnostic qui avait été déjà réalisé lors de précédents schémas. Nous sommes réalistes, nous savons que le contexte n'est pas propice à la création de places et d'ailleurs, je tiens même à affirmer que nous ne sollicitons pas de places, nous attendons des réponses.

Comme pour l'accueil en Belgique, nous ne demandons pas de moyens supplémentaires, nous demandons uniquement que les besoins des personnes en situation de handicap soient entendus. Il est difficile d'entendre des parents dénoncer que la seule solution qui leur ait été proposée est une structure à Liège. Il est difficile d'entendre des parents témoigner qui leur est de plus

en plus difficile d'aller visiter leur enfant au-delà de la frontière.

Je sais que le Président du Conseil Départemental, Claude Léonard, et sa vice-Présidente, Véronique Philippe, étudient ce dossier avec la plus grande attention. M. D'Harcourt, lorsqu'il était Directeur Général de l'ARS Lorraine avait également affirmé son intention de proposer des réponses en Lorraine pour éviter des choix par défaut, vers la Belgique. Les autorités de tarification et de contrôle, les élus peuvent compter sur notre appui pour que notre département fasse d'une réponse attendue par les familles, une logique de développement territorial.

Au niveau de l'autisme, je dénonce depuis de nombreuses années le paradoxe meusien. En effet, nous avons 25 places pour enfants autistes au sein de nos IME, 11 places de SESSAD autisme et une unité d'enseignement en classe maternelle pour 7 enfants autistes, et aucune place pour les adultes.

Nous faisons comme si l'autisme s'arrêtait à 20 ans. Pourtant les professionnels, les familles, les partenaires peuvent témoigner que nos établissements accueillent au-delà de 20 ans, que des adultes sont au domicile sans solution, que des familles cherchent des réponses au-delà du département, des frontières. Nous attendons beaucoup du prochain Programme Régional de Santé, du schéma départemental Autonomie et du Plan Autisme. Sur ce dernier point, je tiens à vous faire état des besoins qui ont été portés à connaissance de l'Agence Régionale de Santé, qui souhaitait recenser les personnes autistes accueillies au-delà des agréments ou sans agréments. Pour notre foyer d'accueil médicalisé, 10 personnes accueillies sans agrément, c'est plus de 5 enfants accueillies au sein de l'IME de Thierville, et 11 à Vassincourt au-delà de l'agrément.

Nous savons qu'il va falloir réviser les réponses à apporter, mais nos marges d'adaptation sont minimes.

En effet, actuellement, ce sont 17 enfants qui se trouvent en liste d'attente pour l'IME de Thierville et 22 pour l'IME de Vassincourt. Les transformations de places pour l'accueil d'enfants autistes, se feront au détriment d'autres enfants en situation de handicap intellectuel.

Je pourrai vous faire état de la liste d'attente en ESAT, des 40 demandes recensées dans le cadre de l'ouverture de 11 places en foyer d'accueil spécialisé à Vassincourt et je pourrai faire état d'un manque de réponses en Foyer d'Accueil Médicalisé sur le département.

Mais, nous avons conscience que nous ne pourrons plus créer autant de places ou d'établissements comme nous avons pu le connaître. Nous savons qu'il est important d'optimiser les moyens qui sont à notre disposition, et d'inventer des adaptations aux réponses existantes.

C'est en ce sens que l'ensemble des élus du conseil d'administration ont travaillé durant plusieurs mois à l'élaboration de notre Projet Associatif Global (PAG) pour les 5 années à venir. Expression des engagements et des objectifs qui seront déclinés dans tous nos futurs projets et actions, cette feuille de route se veut un outil stratégique et référentiel pour tous nos établissements, en adéquation avec les attentes de nos partenaires.

Il est important de pouvoir envisager des réponses co-élaborées avec nos partenaires institutionnels, publics et associatifs. Le virage que nous prenons s'inscrit dans le fait de plus être dans une logique de fonction, mais d'entrer dans une logique de mission.

Les nombreuses lois qui se sont inscrites dans le secteur du handicap ont fortement bousculé l'approche qui était faite de la personne en situation de handicap. Ces transformations ont provoqué la ré-interrogation des pratiques des professionnels, de l'organisation des établissements et des services, et arrivent tout

naturellement à questionner aujourd'hui le champ du politique et de la gouvernance.

Comment construire une politique du handicap, avec la volonté affichée de se rapprocher de la singularité de chacun dans un contexte économique difficile et une transformation du modèle de l'organisation ?

Je pense qu'il s'agit pour nous acteurs du handicap d'un vrai défi, au moins du même niveau que nos prédécesseurs qui ont initié la loi de 1975. Elus, parents, professionnels, personnes accompagnées, autorité publique, il va nous falloir apprendre à travailler différemment.

Le travail que nous allons construire ensemble doit être un travail qui va questionner nos fondements. Les associations se doivent de se positionner dans une conception plus renouvelée et territorialisée, dans une logique d'intermédiation citoyenne. Il lui faut pour cela sortir d'une logique concurrentielle, pour entrer dans un modèle coopératif avec une volonté de construire et de favoriser une dynamique de construction et de co-élaboration.

Je l'affirme, il ne faut pas y trouver une volonté hégémonique de l'ADAPEI de la Meuse ou une prise de position à la place d'un autre partenaire. Notre volonté est de pouvoir offrir à la personne en situation de handicap l'offre la plus adaptée, la plus efficiente à ses besoins en sortant d'une structuration concurrentielle, mais inscrite dans une logique de territoire, d'une dynamique de complémentarité et de co-élaboration.

Nous adhérons à une politique de développement sociale initiée par le Conseil Départemental, et invitons l'ensemble du secteur public et privé à rejoindre ce mouvement pour le mieux-être des meusiens en général, et des personnes en situation de handicap en particulier.

Les 9 thématiques du Projet Associatif Global (PAG) :

AUTISME

ACCUEIL – ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES ET INFORMATION – PAG

MUTATION – ÉVOLUTION DES PRATIQUES – ÊTRE ACTEUR

POLYHANDICAP et CITOYENNETÉ

SCOLARISATION

TRAVAIL/ACTIVITÉ

VIE SOCIALE – CITOYENNETÉ – SANTÉ – AFFECTIVITÉ

VIEILLISSEMENT

HABITAT



NOTES



Les élus du Conseil d'Administration



L'ADAPEI de la Meuse remercie ses partenaires

Eric Jadot
Jean-Marc Testot
Agents Généraux Associés
Allianz 



CAISSE D'ÉPARGNE
LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE